mairie

le Vigen

information

printemps-été 2012

ZOOMS

INAUGURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le nouveau restaurant a été ouvert le 30 janvier, puis officiellement inauguré le 14 avril. À lire en page 8 et voir les quatre pages de photos sur le tiré à part.

LES P'TITS LOUPS

Piétons avisés, mais aussi, cinéphiles ! À lire en page 14.

INTERVIEW

Régis Mottet nous parle du Club de Judo de Solignac-Le Vigen. À lire en page 21.

REPORTAGE SUR LUCIEN POURET

Parmi les « Grands Hommes » de la commune : Lucien Pouret, l'enfant du pays parti faire fortune... À lire en page 32.

Jeanne Marie LEYBROS
Maire du Vigen

Il fait bon vivre au Vigen !

Lors de mes rencontres semestrielles avec vous chers administrés, je vous fais part des travaux récents du Conseil Municipal. Ce dernier, allie une gestion rigoureuse à des décisions réfléchies. Nous restons fidèles à nos engagements de début de mandat.

Le budget 2012 a été voté à l'unanimité du conseil municipal lors de sa réunion du 3 avril. Cette année le résultat de fonctionnement s'élève à 235 903,71 €. Ce résultat nous permet d'affecter 200 000 € à notre budget d'investissement. C'est ainsi qu'en quatre années nous avons économisé 835 430 € sur le fonctionnement. Les projets en cours peuvent ainsi être réalisés sans avoir recours à l'emprunt et l'augmentation des taxes communales est limité à 1 % cette année encore. Vous trouverez dans ce numéro une analyse et une explication détaillée des comptes de la commune, compte administratif 2011 et budget 2012, par Virginie Reigue-Laurent, vice-présidente de la commission des finances.

L'heure de l'inauguration a sonné pour notre restaurant scolaire qui est en fonction maintenant depuis quelques mois. Elle a eu lieu le samedi 14 avril, en présence des parents et des enfants de nos deux écoles : le bourg et Puy Méry. Cette réalisation est la première partie du projet de regroupement scolaire déjà annoncé, puisqu'elle intègre des salles (motricité, jeux et préau) pour la future école. La construction de trois classes fera l'objet de demande de subventions à l'État et au Conseil Général, au cours de l'année 2012.

Souhaitant améliorer la qualité du service municipal en ce qui concerne l'entretien de la voirie communale et le fleurissement, la commune a embauché un nouvel agent chargé d'aider et d'encadrer l'équipe en place. Il s'agit de Thierry Brochet, âgé de 47 ans, précédemment agent de maîtrise à Chateauponsac, et qui habite à Condat sur Vienne. Nous avons pour cela l'appui financier de l'Agglomération Limoges Métropole, qui détient comme vous le savez la compétence voirie.

Les travaux à l'église devraient commencer à la fin du troisième trimestre, ces derniers vous sont largement commentés dans ce numéro. J'en profite pour remercier à nouveau les associations qui nous soutiennent dans ce projet je veux parler du « Comité des Fêtes du Vigen » ainsi que de « Renaissance de Solignac Le Vigen » organisatrice d'un concert à l'abbatiale de Solignac, dont les bénéfices sont affectés entièrement à la réparation de l'église du Vigen.

Nous venons d'apprendre par l'ODHAC, chargée de l'étude de deux logements sociaux au Vigen que l'inscription à la programmation 2012 de ce projet venait d'être acceptée par les services de l'État. Ces deux logements porteront au nombre de cinq les logements sociaux sur notre commune. C'est certes une amélioration mais insuffisante en fonction du nombre de demandes que nous avons : nous devons permettre à nos administrés de se loger décemment et à continuer à vivre au Vigen s'ils le souhaitent. Nous étudierons avec attention toutes les possibilités qui s'offriront à la commune.

La période élective de 2012 au Vigen comme ailleurs est source de pronostics, d'échanges et de débats d'idées. Les échanges d'idées sont riches d'enseignements et parfois, permettent la remise en cause pour chacun. Je ne doute pas que la tolérance, le respect des différences continuent de contribuer à la qualité de vie au sein de notre commune et bien sur au Conseil Municipal. C'est la diversité, source d'enrichissement et de créativité qui nous permet d'avancer dans l'intérêt de nos administrés. Dans cet esprit, afin que chacun de vous puisse s'exprimer, nous vous invitons chaleureusement à participer à une réunion publique qui se déroulera en septembre à la salle polyvalente où nous pourrons échanger en toute liberté.

J'espère que vous partagerez les manifestations très nombreuses proposées par les associations : Fête de la musique, feu d'artifice du 14 juillet, fête culturelle de Méli-Mélo fin septembre.
Je vous souhaite donc à tous un très bel été.

Jeanne Marie LEYBROS

ZOOMS

BRAVO L'ARTISTE !

Le Comité des fêtes avait organisé la venue d'un jeune chanteur Auvergnat. Agriculteur de profession et chanteur par passion. Grégory Perrier et ses musiciens ont conquis un public un peu restreint, mais très vite entraîné par ce jeune auteur, compositeur et interprète.

À son répertoire : ses compositions mais aussi Bachelet, Dassin, Sardou... Deux heures de spectacle digne d'un grand professionnel. Nous le reverrons au Vigen sans aucun doute, tant il nous a fait passer une agréable soirée.

NOUVEAUX HABITANTS

Comme il est de tradition depuis 4 ans au Vigen, une manifestation réunissant les nouveaux habitants a été récemment organisée, en présence de la quasi-totalité des élus de la commune.

Jeanne Marie LEYBROS a souhaité la bienvenue aux nouveaux administrés. Après que chacun ait été présenté, elle a fait un rapide descriptif de la commune. Elle a ensuite précisé l'ensemble des services et des commerces à la disposition de tous, en mettant notamment l'accent sur les associations qui animent la commune et proposent des activités quotidiennes. Un point a aussi été fait sur les projets en cours de réalisation ou à venir.

Autour du pot de l'amitié nos nouveaux concitoyens ont pu ensuite s'informer sur des points d'intérêt particuliers et faire réciproquement connaissance.

DON DU SANG

Comme nous le laissions entendre dans une précédente édition, il n'y aura plus de collectes de sang au Vigen…

Voici la communication faite par l'EFS :
« Chaque jour 10 000 dons sont nécessaires en France pour répondre au besoin des malades (700 à 800 dons par semaine en Limousin) et depuis 2011 la consommation de produits sanguins ne cesse d'augmenter alors que le nombre de donneurs est resté stable, aux alentours de seulement 4%. Face à cette hausse des besoins, l'EFS est amené à revoir la planification de ses collectes de sang et procéder à des regroupements de secteurs géographiques, ceci afin d'offrir de plus larges possibilités à chacun en fonction de ses disponibilités.

Pour ce qui concerne Le Vigen, nous vous proposons :
Boisseuil, salle polyvalente.

- Vendredi 1er juin de 9 h à 12 h
- Jeudi 30 août de 15 h à 19 h
- Jeudi 8 novembre de 15 h à 19 h

Merci de continuer à nous être fidèles et de nous aider à faire face à la hausse constante des besoins due à l'accroissement de l'espérance de vie et aux progrès thérapeutiques dans le traitement de certaines maladies chroniques et cancers. Il est essentiel pour l'EFS de recruter de nouveaux donneurs et de les fidéliser. »

DEVOIR DE MÉMOIRE AU VIGEN

C'est sous une pluie fine que la commémoration du 8 mai 1945 eu lieu au Vigen. Devant le monument aux morts, elle réunissait les élus, les représentants des anciens combattants, de la gendarmerie et des mouvements associatifs ainsi que des habitants de la commune et des enfants des écoles.

Mme le maire lut le message ministériel pour la commémoration du 67e anniversaire de la victoire contre le nazisme. Puis ce fut aux enfants de CM2 de l'école de Puy Méry de dire des textes et de chanter. Encore une fois on put constater l'excellente préparation dont ils avaient bénéficié, pour ces textes et ces chants, de la part de leurs instituteurs et de leurs parents. Pour conclure l'assemblée entonna la Marseillaise. Puis, comme de coutume, ce fut le pot de l'amitié ; ce qui fait que ces moments de recueillement sont aussi, dans les petites communes, des moments de convivialité.

SOMMAIRE

P. 2-3
IL FAIT BON VIVRE AU VIGEN !
L'édito du Maire.
Zooms sur le Vigen.

P.4
VIE DE LA COMMUNE
Le budget, les aménagements, les projets (...) de la municipalité.

P.14
LES P'TITS LOUPS
Les pages des écoliers du Vigen.

P.18
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Actions et investissements de l'Agglomération.

P.20
VIE DES ASSOCIATIONS
Interviews, rendez-vous, activités des associations de la commune.

P.32
REPORTAGES
Petites & grandes histoires du Vigen et alentours.

P.36
CARNET
Agenda, mémento, diaporama...

OURS

Le Vigen Information
printemps - été 2012

Mairie du Vigen | 05 55 00 51 17
1, place Adrien Delor - 87110 Le Vigen

Directrice de la publication
Mme Jeanne Marie LEYBROS
Maire de la commune du Vigen
Rédaction
L'équipe du conseil municipal
site.mairie-le-vigen@orange.fr

Conception graphique | Moshi.Moshi
09 79 29 40 41 / www.moshimoshi.fr
Impression | l'Atelier Graphique
05 55 50 68 22 / www.ateliergraphique.fr

Papier certifié PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.

Sauf mentions contraires © images : Mairie du Vigen.

Photo de couverture : Jean-Claude Chanconie

Vie de la Commune

Inauguration du restaurant scolaire

Budget communal

Le vote du budget est un temps fort de la vie du conseil municipal. Il engage la collectivité dans des projets, des démarches, des réalisations. La préparation du budget 2012 tient compte des événements antérieurs. Pour cela, le compte administratif reprend l'ensemble des éléments financiers de 2011.

AVANT DE COMMENTER L'AVENIR, ATTARDONS-NOUS QUELQUES INSTANTS SUR LES COMPTES 2011.

Ils se décomposent en deux éléments : le fonctionnement pour les dépenses courantes et l'investissement pour les biens durables dans le temps.

• Concernant le premier volet, les dépenses de fonctionnement ont été contenues et n'ont pas dépassé les montants prévus tandis que les recettes de fonctionnement ont été légèrement supérieures aux attentes. Le résultat de l'exercice 2011 ressort donc à + 200 470,33 € sur un total de crédit ouvert de 1 356 307,38 €.

En cumulé, la section de fonctionnement présente un résultat de 235 903,71 €. Le conseil municipal a décidé d'affecter 200 000 € en investissement pour 2012 et le solde de 35 903,71 € est repris en budget de fonctionnement pour 2012.

• Concernant la section d'investissement, le solde d'exécution de - 1 066 537,91 € (différence entre les dépenses de 1 540 514,71 € et les recettes 473 976,80 €) est compensé par les résultats antérieurs de + 1 148 261,81 €. Ces différences s'expliquent par le décalage dans le temps entre la perception des subventions et le déblocage des emprunts avec la réception des factures de travaux.

Le résultat cumulé d'investissement à fin 2011 est de + 81 723,33 € et est repris dans le budget 2012.

LE BUDGET 2012 EST ALORS CONSTRUIT À PARTIR DES ÉLÉMENTS CONNUS.

Les recettes de fonctionnement se décomposent de la façon suivante :

• 101 300 € de produits des services rendus, c'est-à-dire les participations des usagers aux services communaux tels que la cantine, la garderie ou l'école de musique.

• 831 673 € d'impôts et taxes dont 670 160 € de contributions directes provenant des ménages habitant sur la commune du Vigen (taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et sur le non bâti). On soulignera que ces taxes représentent la moitié du budget de fonctionnement et sont donc essentielles à la commune. Les autres reversements de fiscalité proviennent à hauteur de 127 813 € du reversement de taxe professionnelle de Limoges Métropole dans le cadre des transferts de compétence à l'origine de la création de l'agglomération.

• 296 270 € de participations de l'État au budget de la commune au travers des dotations et des reversements de compensation au titre des exonérations de taxes accordées par l'État au particulier ainsi que divers reversements des collectivités territoriales pour 40 060 €.

• 30 000 € des revenus des immeubles.

• 63 000 € de remboursement de personnel par l'agglomération de Limoges dans le cadre de la répartition des compétences. Les employés de la commune du Vigen assurent des travaux liés à des compétences transférées à l'agglomération essentiellement des travaux de voiries et d'entretien.

• 1 590 € de quote part de subvention d'investissement transféré au fonctionnement

• et, *in fine,* les 35 903,71 € de résultat antérieur reporté sur 2012 vu précédemment.

En parallèle, les dépenses de fonctionnement prises en charge par la commune sont les suivantes :

• 303 100 € de dépenses à caractère général qui comprennent les dépenses d'entretien et de fourniture, par exemple les achats de denrées alimentaires pour le restaurant scolaire et l'élaboration des menus pour 50 000 € ou les achats de carburant pour 13 000 €.

• 709 782 € de charges de personnel qui comprennent les salaires et les charges sociales des titulaires et des contractuels. Ce personnel est composé des employés administratifs, y compris les bibliothécaires et la postière, des employés des écoles pour les garderies, le restaurant scolaire, le ménage et les aides maternelles et des employés pour l'entretien des bâtiments de la voirie et des espaces verts.

• 55 000 € correspondent aux intérêts de la dette.

• et, enfin, diverses charges pour un total de 168 787 €. Ce montant est principalement composé de 45 100 € versés au service incendie du département, 57 000 € à la rémunération du maire, des adjoints et conseillers délégués, 14 000 € de subventions réparties entre les associations et 15 600 € au syndicat (SIPE et SIVOM).

Le total de ces dépenses s'élève à 1 236 669 €, soit une différence de 163 128 € avec le total des recettes et ce montant est donc affecté aux dépenses d'investissement.

Le budget d'investissement 2012 est alors construit sur la base de la poursuite des investissements en cours et des projets envisagés : travaux de rénovation intérieure de l'église, acquisition de terrain, aménagement de la place de la Briance et des parkings adjacents, construction de trois classes à l'école du bourg, agrandissement du cimetière, rénovation du second court de tennis, acquisition d'une lame de déneigement, etc.

La totalité de ces investissements représente un montant de 1 821 627 € auquel viennent s'ajouter les remboursements d'emprunt pour 120 100 € et le reste à réaliser en dépenses de 370 073,33 €.

Pour financer ces projets, les recettes sont les suivantes :

• Le reste à réaliser en recettes de 604 209,45 €.

• L'excédent 2011 vu précédemment pour un montant de 81 723,91 €.

• L'excédent de fonctionnement de 2011 pour 200 000 €.

• Le fonds de compensation de TVA sur les dépenses 2011 pour 218 886 €.

• Les économies en budget de fonctionnement 2012 affecté en investissement pour 163 128 €.

• Les subventions du conseil général pour 114 898 €.

• La subvention du conseil régional pour 50 400 € pour la rénovation du patrimoine.

• La subvention de la fondation du patrimoine évaluée à 20 000 € dans le cadre de la souscription lancée en 2011

• La subvention de l'état pour 168 000 € pour les trois classes.

• Divers montants non significatifs pour un total de 11 305 €

• Et enfin le solde pour la construction de trois classes financée par un emprunt de 668 250 €.

Le budget total d'investissement est de 2 315 800,96 € soit quasiment le double du budget primitif 2012 de fonctionnement qui s'élève à 1 393 162,34 €.

Nous vous avons donné dans leur grande masse les éléments chiffrés constituant le budget 2012 pour la commune du Vigen.
Ces chiffres demeurent des estimations et peuvent, au final être amenés à varier en fonction des événements et des choix décidés en conseil municipal.
La comptabilité tant publique que privée donne une photographie des finances à un instant donné et permet un comparatif avec des communes de taille identique. Il faut toutefois garder à l'esprit que chaque commune est unique et que la vie des administrés ne peut bien évidemment pas se résumer à un bilan comptable.

Les choix engagés depuis plusieurs années traduisent néanmoins la volonté de s'engager dans la durée et de privilégier les investissements d'infrastructures sans pour autant mettre de côté le fonctionnement quotidien.

Virginie REIGUE LAURENT

À propos des Écoles

La vie scolaire occupe une place importante dans nos communes. Chaque année au travers du bulletin municipal, les administrés sont informés des actions menées, des achats, des réalisations et de l'évolution des effectifs.

Rappelons que si l'Éducation Nationale est responsable de l'enseignement au sein des écoles, il incombe à la commune des devoirs, charges et obligations, tel que la mise à disposition des locaux, le fonctionnement et l'entretien de ces locaux, le personnel hors enseignants, le matériel, les équipements nécessaires, les fournitures scolaires, des participations financières aux sorties, etc.

CÔTÉ EFFECTIFS

Les prévisions pour la rentrée de septembre 2012 montrent à ce jour 16 inscriptions en petite section maternelle. Pour les autres classes, une moyenne de 25 enfants par classe est prévue.
Bien entendu, des inscriptions peuvent toujours se faire dans chaque classe jusqu'à la rentrée scolaire.

CÔTÉ CANTINE

Depuis février, le nouveau restaurant scolaire a ouvert ses portes pour le bonheur du personnel municipal et

des enfants qui ont pu apprécier un nouvel espace et un nouveau fonctionnement.
Le prix du repas actuel est de 1,80 €, à la rentrée de septembre il passera à 2,00 €.
L'inauguration officielle du samedi 14 avril a permis aux parents de découvrir l'univers dans lequel leurs enfants prennent leurs repas.

COTÉ GARDERIE

La garderie du matin et du soir accueille les enfants de 7 h 15 à 9 h et de 16 h 30 à 18 h 45.
Le tarif actuel est de 1,65 € par jour (matin et/ou soir), il passera à 1,70 € en septembre.

CÔTÉ TRAVAUX D'ENTRETIEN & INVESTISSEMENTS

Nous profiterons des grandes vacances pour réaliser des travaux d'entretien et d'investissements dans nos écoles.

Cet été, il est prévu le réaménagement de la garderie du bourg. Le Conseil Municipal a prévu un budget de 10 000 € pour cette réalisation (repeindre les murs, faire des placards, aménager un coin télé, acheter du matériel et dans l'ancienne cuisine, outre l'installation d'un frigo, une gazinière et un lavabo, faire un bloc WC).

La période estivale est l'occasion de faire de l'école un grand chantier de nettoyage des locaux, du mobilier, des carreaux etc.
Nous avons également prévu de :
• repeindre le couloir de l'école du bourg,
• installer des sonnettes et des interphones dans les deux écoles.

En 2006, les écoles ont été équipées de matériels informatiques. Six ans après ces ordinateurs sont vieillissants, nous allons faire des demandes de subventions auprès de Limoges Métropole pour renouveler un certain nombre de ces ordinateurs portables.

FUTURE ÉCOLE
La construction de 3 salles de classes sous le restaurant scolaire a été budgétée en investissements pour 2012. Un montant de 1 million d'euros a été voté par le Conseil Municipal pour cette réalisation. Une délibération a été prise pour permettre de lancer une consultation pour retenir le maître d'œuvre, afin de pouvoir déposer les demandes de subventions avant le 1er octobre de cette année.

ACTIVITÉS SCOLAIRES

Les enfants font de nombreuses sorties scolaires grâce aux budgets alloués par la Mairie et aux dons financiers de l'Association des Galoupiots.
Au Bourg : les PS et MS ont visité une poissonnerie et une boulangerie. Les GS vont à la piscine de Saint Yrieix la Perche. Les CP et CE1 ont organisé un petit déjeuner pour toute l'école. Côté sport : ils ont également fait des séances de tennis sur le cours de la commune et de basket à Feytiat.
Monsieur Jeoffroy de Pennard rendra visite aux enfants pour apprécier leur projet d'école portant sur un de ses albums.

À Puy Méry : les CE2 ont passé leur permis piéton et les CM2 leur permis vélo sous le contrôle de la gendarmerie. Les 3 classes ont bénéficié d'une intervention des pompiers professionnels.
Les CM2 ont passé une journée éducation civique à la Mairie pour prendre connaissance du rôle du Maire et du Conseil Municipal, et aussi du déroulement des élections présidentielles.
Les 3 classes ont participé au concours littéraire organisé par la section « Bibliothèque » de l'association « Culture et Loisirs Val de Briance ». Cette association leur a permis également de faire un émail en trois séances sous les conseils avisés d'un émailleur. Ils ont également pu découvrir la flore locale avec Madame Jacob, experte en la matière.
Les CM2 sont allés au Collège Bernard de Ventadour pour la journée d'intégration des futurs 6ème.

CÔTÉ SPORT

Les CE2 ont participé à une journée athlétisme à Beaublanc et les CM2 à une matinée limousine en vélo sur un parcours de 25 kms.

Les 3 classes partiront au Futuroscope le jeudi 14 juin dans le cadre du projet d'école « la critique du cinéma autour du rêve » pour doter les élèves d'outils d'observation et d'analyse leur permettant de mieux comprendre le monde d'images dans lequel ils vivent et de mieux s'y repérer.

Les CM2 clôtureront cette année scolaire avec leurs copains de l'école de Janzé de Limoges par un après-midi champêtre où les parents seront invités.

REMISE DES PRIX

Un cadeau sera remis aux CM2 courant juin pour marquer la fin de leur scolarité dans les écoles du Vigen et les féliciter pour leur passage en 6ème.

TRADITIONNELLE FÊTE DE FIN D'ANNÉE

L'année scolaire se terminera sur la note festive de la Kermesse à l'école de Puy Méry. Rendez-vous vendredi 22 juin 2012 pour cette soirée conviviale organisée grâce au dévouement de l'Association des Galoupiots qui proposera des stands de jeux pour les enfants ainsi que des boissons et des sandwichs pour tous. Grâce aux enseignants, un spectacle de danses et de chants sera proposé aux parents par chaque classe.

Sylvie BAUDOU

Lettre d'un jeune habitant

Le Maire a reçu d'Étienne Boussaroque, qui habite aux Pradilles, la lettre suivante :

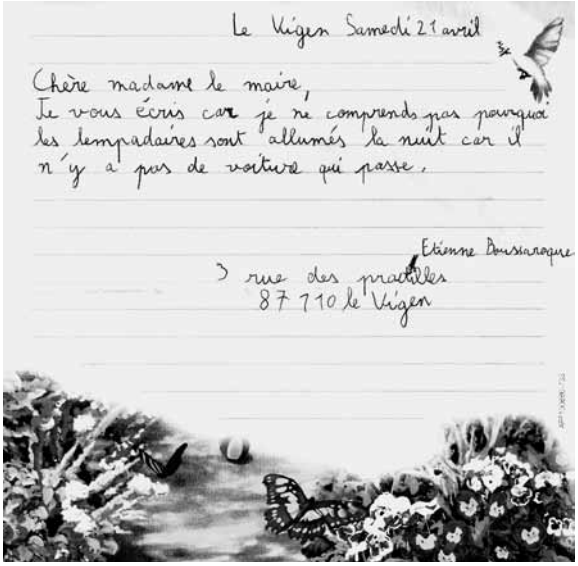
Le Vigen Samedi 21 avril

Chère madame le maire,
Je vous écris car je ne comprends pas pourquoi les lampadaires sont allumés la nuit car il n'y a pas de voiture qui passe.

Etienne Boussaroque
3 rue des pradilles
87 710 le Vigen

« Le Vigen le samedi 21 avril

Chère madame le maire,
Je vous écris car je ne comprends pas pourquoi les lampadaires sont allumés la nuit car il n'y a pas de voiture qui passe. »

Cette interrogation de la part d'un jeune habitant est pertinente. Mme le maire lui a donc répondu ceci :

« Le 5 juin 2012

Mon cher Étienne,
La lettre que tu m'as adressée a retenu toute mon attention.
Les communes doivent éclairer la nuit, les zones où il y a une forte concentration d'habitations, comme c'est le cas aux Pradilles et toute la zone des Lotissements de Puy Méry et du Coudert, pour des raisons de sécurité.

Cependant il existe des moyens très performants pour diminuer l'intensité de l'éclairage à certaines heures si on le souhaite. Ces moyens sont très onéreux et longs à amortir pour les collectivités. Nous n'excluons pas de faire une étude dans cette zone en collaboration avec les services de Limoges-Métropole qui ont la compétence de l'éclairage public sur notre commune.

Je te remercie, mon cher Étienne de me faire part de ces désagréments et je compte sur toi pour m'informer de ce qui te semble anormal sur la commune.
Je t'embrasse, et transmets mes salutations à tes parents. »

C'est bien que de jeunes habitants s'interrogent et cherchent à se renseigner sur ce qui leur parait anormal. Ils se préparent ainsi à la vie collective et au civisme.

Le nouveau restaurant scolaire

L'OUVERTURE

L'ouverture était prévue pour la rentrée 2011.
Les travaux ayant un peu de retard, on repoussa un peu. Et puis voilà qu'une des entreprises « fondit les plombs » ; il fallut encore repousser. Mais le 30 janvier 2012 c'était enfin prêt : on pouvait ouvrir.

À midi une colonne bruyante, compacte et déterminée part de l'arrière de l'école du bourg, attaque la pente et monte à l'assaut du restaurant. En tête les petits de la maternelle viennent en éclaireurs ; derrière les CP et CE1 constituent le gros de la troupe bien décidée à investir ce nouveau domaine.

Les petits entrent dans le bâtiment, traversent le vestiaire puis pénètrent dans la grande salle des grands qu'ils inspectent tout en longeant la banque du self. Ils envahissent ensuite la petite salle qui leur est réservée et s'installent autour des tables rondes où ils seront servis.

Les grands arrivent à leur tour dans la grande salle et découvrent, étonnés, ce nouveau domaine. Le personnel et quelques conseillers, venus en renfort pour cette première journée, les attendent pour les guider et leur expliquer le fonctionnement du self. Mais ce sont des grands, déjà expérimentés, et la prise de possession des lieux ne traine pas. Ils se servent et, leur plateau à la main, s'installent à leur convenance sur les tables le long des baies vitrées.

Le bruit. Une des raisons, outre l'exigüité des locaux, qui avaient conduit à la construction du nouveau restaurant était le bruit insupportable qui régnait dans l'ancien. Et bien le bruit est revenu à un niveau normal. Bien sûr il n'a pas entièrement disparu ; les enfants ne sont pas des moines en méditation ; mais pour la première fois depuis bien longtemps on peut tenir une conversation et entendre ce que l'on nous dit.

Chacun prend son repas à son rythme. Les plus pressés avalent à toute vitesse (bonjour les problèmes d'estomac dans vingt ans) pour filer jouer sur la grande terrasse. D'autres prennent leur temps et mastiquent soigneusement.

Les plus hardis reviennent tester la banque : est-ce que self et rab seraient compatibles par hasard ? Oui ça marche ! Super !

Le repas terminé chacun prend son plateau et pour finir, reçoit une petite formation : les déchets c'est là, les couverts ici et le plateau sur les étagères.

Plus tard, quand tous les enfants ont terminé leur repas, ils descendent au préau sous la terrasse où ils peuvent jouer même en cas de pluie.
La grande salle est presque vide quand le car de Puy Méry arrive et c'est au tour des CE2, CM1 et CM2 de découvrir le restaurant. Évidemment eux ce sont des super-grands, ils en ont vu d'autres et ne s'épatent pas comme ça.

Pendant ce temps dans la petite salle d'à côté les petits sont servis par le personnel et papotent tranquillement.

Le lendemain, journée normale au nouveau restaurant. Plus personne ne se souvient de l'ancien.

L'INAUGURATION

Ouvrir c'est une chose, inaugurer c'en est une autre. L'inauguration eu lieu le 14 avril en présence de Mme la Présidente du Conseil Général, de Mme la Conseillère Générale, du représentant du Conseil Régional, du Président de la Communauté d'Agglomération, de maires ou de leur représentant de diverses communes, de la Gendarmerie, des parents et surtout des enfants avec leurs ballons. Il y avait foule.

D'abord la coupure du ruban traditionnel ouvrit officiellement le restaurant et permit aux personnalités, à la foule et aux enfants d'y pénétrer et de le visiter dans ses moindres recoins. Ensuite Jeannette Leybros puis Marie-Françoise Pérol-Dumont prononcèrent leurs allocutions sur la terrasse. Enfin, au top donné, tous les enfants lâchèrent les ballons qui emportèrent leur message vers des cieux et des destinations inconnus.

Pour clore la cérémonie, un buffet attendait petits et grands sous le préau. Beaucoup d'enfants n'ont pas dû avoir très faim à midi.

C'était simple et sympathique. Les discours n'étaient ni trop nombreux, ni trop longs, ni ennuyeux. Il y avait un bon buffet mais sans excès.

Les enfants étaient ravis.

Jean-Claude CHANCONIE

ET LES ENFANTS, QU'EN PENSENT-ILS DU RESTAURANT SCOLAIRE ?

Nous sommes allés à la rencontre des premiers concernés par le restaurant scolaire : nos chères têtes blondes. Nous leur avons demandé ce qu'ils pensaient de leur nouvelle « cantine ».

Les éloges sont nombreux avec bien entendu toujours quelques améliorations possibles au travers de leurs regards d'enfant. Tout d'abord concernant les locaux, les avis sont unanimes : *« C'est plus silencieux ».*

En effet, les volumes adaptés et les matériaux utilisés permettent d'éviter l'effet « caisse de résonance » pour le bien être de tout le monde. Les enfants nous ont donc fait part de leur sentiment :
« C'est plus calme. On peut parler sans se faire fâcher ». « C'est la liberté on peut s'asseoir où on veut ; on choisit ses copines et le lendemain on change ». « On a de la place alors on peut faire des tables de deux, de trois, de quatre, de cinq ou de six ». « On se place où on veut avec qui on veut et on peut rester entre filles ».

À travers la grande baie vitrée, le regard se porte sur la terrasse et la vallée de la Briance. Une jeune demoiselle suggère alors :
« Ce serait bien si on pouvait manger sur la terrasse quand il fait beau et qu'il y a du soleil. » Sa copine surenchérit : « Oui, il faudrait mettre des tables dehors pour profiter du beau temps… »

Le restaurant scolaire est aménagé sous la forme d'un self pour les enfants de l'école élémentaire. Les enfants prennent leur plateau et passent le long des présentoirs. Ils choisissent une entrée, un plat et un dessert. Là aussi, ils sont ravis de pouvoir choisir :
« On mange ce que l'on aime et on peut même se resservir…enfin il faut d'abord demander pour se lever. »
Une table de galopins déguste des glaces au chocolat ravis : *« On peut même prendre deux desserts des fois mais on est quand même obligé de manger une entrée. »*

Rassurez-vous parents, les repas sont équilibrés et visés par une diététicienne ; et pour information les menus des enfants sont disponibles sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : www.le-vigen.fr sous la rubrique « Restaurant scolaire ».

L'aménagement du restaurant scolaire permet également une meilleure gestion des flux d'enfant qui sont contents :
« On a plus de temps pour manger ». « On n'est pas obligé de se dépêcher ».
Des enfants plus âgés évoquent l'avenir :
« C'est bien parce que comme ça on s'habitue au collège, avec un self. »

Les enfants de l'école maternelle ne sont pas en reste, ils ont désormais une salle réservée pour leurs repas et sont servis à la place. Toutefois, le rêve des plus grands est désormais de passer avec un plateau. Lors d'une absence des élèves de l'école élémentaire qui faisaient une sortie, les enfants de grande section ont pu goûter à la joie de l'autonomie et de la liberté en passant au self... Ils étaient ravis.

L'ensemble de la vaisselle a été remplacé par des éléments en plastique pour faciliter le service sur un plateau : les verres et les ramequins sont bleu roi tandis que les assiettes sont blanches... le blanc ne faisant pas l'unanimité ; lors du prochain renouvellement il faudra sans doute revoir la palette de couleur. La vaisselle en plastique a l'avantage d'éviter la casse.

Quant aux adultes travaillant au quotidien, ils ont l'air tout aussi ravi. Fabrice Roux, le cuisinier, nous parle de la « Rolls des restaurants scolaires ». En effet les pianos de cuisson sont réellement adaptés à la préparation de la cuisine en collectivités.

En salle, l'ensemble du personnel s'accorde à dire que les enfants sont plus calmes à l'heure des repas et que le bruit n'est pas assourdissant.

Après cette petite visite, nous avons envie de revenir manger à la « cantine » qui n'a désormais plus rien à voir avec nos souvenirs.

Virginie REIGUE-LAURENT

L'ancien restaurant scolaire
Le dernier service

Surpopulation dans l'ancien restaurant scolaire

L'ancien restaurant a servi ses derniers repas le vendredi 27 janvier dernier.

Des générations d'élèves s'y sont restaurées dans des conditions qui, au fil des années, étaient devenues précaires. Après la fermeture obligée de la cantine de l'école de Puy Méry et le rapatriement des élèves sur le restaurant du bourg, la situation s'était agravée. Malgré l'agrandissement par un préfabriqué, les conditions de travail du personnel étaient particulièrement pénibles, les enfants manquaient d'espace et le bruit était insupportable.
La précédente municipalité avait fait mener une première étude pour la construction d'un nouvel

équipement. Toutefois la construction de la crèche absorbant une part importante de la capacité d'investissement de la mandature, la réalisation de l'équipement devait attendre la mandature suivante.

La municipalité actuelle avait naturellement inclus dans ses projets la réalisation du restaurant. Le projet précédent a été complètement revu du fait, notamment, de choix qui n'avaient pas encore été tranchés dans la première étude. À son tour, il absorbe l'essentiel de la capacité d'investissement de la mandature. Un seul regret : la municipalité aurait souhaité que l'opération se fasse en intercommunalité ; ça n'a pas été possible. C'est dommage.
Le dernier service eut donc lieu ce vendredi 27 janvier dans les conditions habituelles dont tout le monde était content de les vivre pour la dernière fois.

Jean-Claude CHANCONIE

Interview

Marine Floirat et Rémi Deconchat

Deux jeunes judokas, Marine Floirat et Rémi Deconchat, se sont distingués l'an passé. Nous les avons interviewés.

Jean Luc Bonnet - *Bonjour Marine et Rémi. Depuis quelques années maintenant, dans votre catégorie, vous avez remporté des victoires importantes tant sur le plan départemental, que régional et national. En septembre dernier, vous avez tous les deux intégré le pôle espoir afin non seulement de continuer vos études mais aussi de vivre votre passion qu'est le judo. Marine, quels sont les critères pour entrer en pôle espoir et comment s'organise une semaine type afin de concilier études et judo ?*

Marine Floirat - *Il y a plusieurs critères importants afin d'accéder à cette structure ; il faut avoir un bon bulletin scolaire et avoir eu de bons résultats sportifs tout au long de l'année (avoir atteint le niveau régional). Puis il y a une journée consacrée aux tests de la sélection, où les entraineurs évaluent le niveau technique de chaque judoka. Dans cette même journée il y a un test pour évaluer l'endurance (appelé teste du bip). Au niveau des études, il y a un emploi du temps aménagé sur le collège Auguste Renoir pour les sections « pôle ». Il y a deux heures d'entraînement tous les jours, une heure de technique entre midi et quatorze heures le mardi et le jeudi, une heure de préparation physique générale entre midi et quatorze heures le vendredi.*

Jean Luc Bonnet - *Rémi, ça n'est pas trop difficile de concilier études et sport de haut niveau, et si oui, qu'est-ce qui est difficile ?*

Rémi Deconchat - *Cela demande une bonne organisation. J'ai, au départ, rencontré des difficultés afin de m'organiser. Aujourd'hui ça va mieux, mais mes résultats scolaires restent moyens, bien qu'en progrès. Mon niveau sportif, grâce à l'entraînement quotidien au pôle et au club Val de Briance, s'est largement amélioré. Je souhaite en profiter pour remercier le Club, et particulièrement Arnaud Elier, qui a su me motiver afin d'atteindre mon niveau sportif d'aujourd'hui.*

JLB - *Quels sont vos objectifs pour l'année prochaine ?*
MF - *J'ai en vue plusieurs objectifs :*
- *Me requalifier au championnat de France ;*
- *Y faire un podium ;*
- *Avoir de meilleurs résultats tout au long de l'année.*

RD - *L'objectif pour l'année prochaine et de viser les championnats de France cadets et, malgré ma scolarité au Lycée des Vaseix, de continuer à m'entrainer avec le pôle une fois par semaine et avec Val de Briance aussi une fois par semaine. Et puis, je souhaite aussi faire du rugby aux Vaseix, avec un entraînement trois fois par semaine avec de la musculation*

JLB - *Si vous deviez donner un conseil à un jeune de 7 ou 8 ans pour pratiquer ce sport, qu'est-ce que vous lui diriez ?*
MF - *C'est, avant tout, un moyen de s'amuser, de prendre du plaisir. Il faudra, petit à petit, le prendre de plus en plus au sérieux. Les défaites ne doivent pas les décourager, comme dirait Jigoro Kano (fondateur du Judo) « On ne juge pas un homme sur le nombre de fois qu'il tombe, mais sur le nombre de fois qu'il se relève », ou encore « C'est dans les défaites que l'on forge les victoires ».*
RD - *Crois en toi et en tes possibilités et viens t'entraîner avec nous au Club Val de Briance.*

JLB - *Votre judoka préféré et votre sportif préféré (tous sports confondus) ?*
MF - *Il y a : Teddy Riner, Lucie Décosse, Ugo Legrand, David Larose, Frédéric Demontfaucon (avec qui j'ai fait un stage d'une semaine), Gaël Monfils et Alain Bernard.*
RD - *En judo bien sur Teddy Riner pour sa joie de vivre et son mental. En rugby Imanol Harinordoquy pour sa force et son mental.*

JLB - *Je vous remercie tous les deux pour vos réponses, et vous souhaite bonne chance pour la saison prochaine.*

Le personnel communal
L'Agence postale du Vigen

Elle est née au Vigen, il y a... quelques années. Elle connaît donc tout le monde notre « postière » et, bien sûr, tout le monde la connaît.
Vous avez déjà compris qu'il s'agit de Geneviève Fondaneche !

Le peu de temps que j'ai passé avec elle à la poste, ce fût un défilé ininterrompu de clients pour des timbres, des retraits d'espèces ou de colis... Et, en prime, des conseils avisés leur sont prodigués. Toutes ces personnes entrent avec le sourire et repartent enchantées d'avoir été bien reçues et très bien servies.

Geneviève était en littéraire à Darnet, (à St-Yrieix), et après quelques emplois plus ou moins longs, elle a été Maman au foyer pendant 16 ans. Voir s'éveiller et grandir ses deux filles a été le plus grand privilège de sa vie. C'est en 96 qu'elle revient à « la vie active » comme employée municipale. Là, elle s'occupe beaucoup des associations et de la salle polyvalente.
Et , en 2008, la voilà arrivée à l'agence postale, où elle prend la succession de Mireille Pastier, et elle en est ravie ! Le contact avec les gens, c'est vraiment son truc !

Pascale REYTIER

Interview
Clément Denis

Selon la définition du Petit Robert, un mélomane est « une personne qui aime la musique avec passion ».

Nous l'avons rencontré au Vigen, en la personne de Clément DENIS et nous lui avons posé quelques questions.
- En premier lieu d'où lui venait cet amour de la musique ?
- J'ai découvert la musique à l'occasion des cours de musique dispensé à l'école primaire, à l'époque par M. Laurent Chauvin qui intervenait en tant que professeur de musique et qui donnait également des cours de musique à l'école de musique du Vigen. J'ai alors commencé au CM2 mes premiers cours de solfège et de clavier. J'ai choisi cet instrument car nous avions un clavier à la maison. J'ai poursuivi jusqu'en terminale avec Corinne Bouqueau. Au lycée, j'ai choisi un baccalauréat littéraire avec option musique. Je me suis ensuite orienté à la faculté de musicologie de Poitiers. Je suis actuellement en troisième année, en licence Musicologie.

- Au quotidien comment vivez-vous cette passion :
- J'aime toutes sortes d'instruments. Je joue de la basse dans un groupe. Je pratique également la guitare et j'apprends l'ukulélé en autodidacte. C'est un plaisir. Depuis la rentrée 2011, j'ai trois élèves à l'école de musique du Vigen ; j'essaie de leur transmettre le goût de la musique. J'apprécie tous les styles de musique du classique au rock en passant par les musiques actuelles.

- Comment envisagez-vous l'avenir ? :
- Je souhaite m'inscrire au CFMI de Poitiers / Tours pour pouvoir préparer le Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI) afin d'intervenir en milieu scolaire mais également auprès des enfants dans les hôpitaux et les écoles de musiques.

Nous souhaitons donc à Clément une longue carrière… musicale bien sûr.

Virginie REIGUE-LAURENT

La Fête de la culture

La Fête de la Culture, « Méli-mélo de la Briance », aura lieu le dimanche 30 septembre prochain.

Comme l'année dernière, elle se tiendra à la salle polyvalente, sur la place de la Briance, à la bibliothèque, dans les salles de la mairie et dans la salle de l'ancien Coop. Avec l'appui de la municipalité, elle est organisée, comme l'an passé, par la section bibliothèque de l'association « Culture et Loisirs Val de Briance » avec la participation de « Renaissance de Solignac - le Vigen ».

L'an passé pour sa première édition la fête avait connu un grand succès. La formule est donc reprise et améliorée. Les auteurs et les peintres, très satisfaits de l'accueil qui leur avait été réservé, reviennent mais en plus grand nombre. Nous aurons également des travaux manuels dans la salle polyvalente ainsi que des jeux et des concours, notamment pour les enfants, sous le chapiteau. Pour les grands il y aura aussi un concours « culturel » mais on ne vous le dévoilera pas aujourd'hui. Renaissance de Solignac – le Vigen nous concocte, pour la bibliothèque, une de ces expositions dont l'association a le secret. Les salles de la mairie présenteront de leur côté une exposition sur l'histoire de la commune avec pour thème retenu cette année : les écoles. La mairie exposera aussi les documents qu'elle possède sur Lucien Pouret.
Exceptionnellement cette année, et pour cause de travaux, Il n'y aura pas de présentation à l'église.
Cette journée sera, nous en sommes certains, un succès. Venez nombreux nous avons un record à battre : les 400 visiteurs de l'an passé.

UNE NOUVELLE COIFFEUSE

C'est après avoir passé un mois avec Madame et Monsieur Barbaud, dans leur salon de coiffure, qu'Aurore Huet leur a succédé le 4 avril 2012.

Coiffeuse depuis 7 ans déjà, elle a souhaité s'installer à son compte.
Le hasard faisant bien les choses, l'opportunité de reprendre ce salon s'est présentée.
Elle a apporté sa touche personnelle à la peinture de la vitrine, à la décoration de l'intérieur, et envisage de poursuivre la rénovation au fil des mois à venir.

Alors qu'elle avait bourlingué à Saint-Junien, Oradour sur Glane, Boisseuil et Rilhac-Rancon, comme employée, elle reçoit dorénavant sa clientèle, avec une nouvelle gamme de produits, du mardi au vendredi, de 9 h à 19 h, et le samedi, de 8 h à 16 h.

Ses premiers visiteurs en sont ravis, et Aurore, de son côté, est très agréablement surprise de l'accueil qui lui a été réservé, tant par les commerçants que par la population.

Pascale REYTIER

RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Dans le dernier numéro de ce journal nous vous annoncions la restauration prochaine de l'intérieur de l'église, certains doivent trouver qu'il ne se passe cependant pas grand chose !

Certes les entreprises ne sont pas encore sur le chantier, mais le « chantier administratif » a bien avancé !

Les dossiers de demandes de subventions ont été envoyés. La DRAC a accordé une subvention de 252 000 € et le Conseil Général de 52 500 €. Le Conseil Régional ne statuera sur ce sujet qu'au mois de Juillet, mais en tout état de cause, la somme allouée ne pourra être supérieure à celle accordée par le Conseil Général !

À la suite d'une procédure d'appel d'offres, la maîtrise d'œuvre a été confiée à M. Philippe Villeneuve, architecte en chef des monuments historiques, qui a conduit l'an dernier les travaux extérieurs et avait déjà réalisé en 2005 une étude préalable pour définir les travaux à exécuter.
Cette étude, complétée par la récente campagne de sondages sur les enduits du chœur, lui a permis de nous présenter un dossier d'avant projet qui a été soumis au conseil municipal et accepté, à l'unanimité, lors de la séance du 3 avril 2012.
Un projet définitif plus détaillé a pu ainsi être établi par l'architecte et nous a permis de faire la demande d'autorisation de travaux auprès du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine. Une fois cette demande acceptée, il faudra procéder à des appels d'offres auprès des entreprises…
Toutes ces formalités accomplies, compte tenu des délais imposés, l'installation du chantier devrait démarrer au mois de septembre…

Le parti retenu pour la restauration est celui d'une restauration en l'état, l'intérieur de l'édifice présentant un ensemble homogène par son décor et son mobilier. Les décors et lambris datant du XIXe siècle seront conservés, avec cependant la restitution des décors du chœur qui ont été dissimulés au début du XXe siècle et retrouvés il y a quelques mois.
Les enduits des murs seront nettoyés, brossés et piochés si nécessaire.
Les dalles de granit des sols seront nettoyées et rejointoyées au mortier de chaux. Les portes et les menuiseries seront déposées pour permettre leur restauration en atelier. Une partie des objets mobiliers classés, dont les travaux sont subventionnés, sera restaurée en atelier.
L'électricité sera remise aux normes et un nouvel éclairage par spots orientables sera disposé sur la corniche des piliers. Un chauffage au sol, par tapis chauffant est prévu dans le premier tiers de la nef.
Enfin, la niche qui accueillait autrefois le bras reliquaire de Saint-Mathurin, actuellement « en pension » à l'abbatiale de Solignac, sera restaurée et sécurisée afin que cette belle pièce d'orfèvrerie brille à nouveau dans notre église !
Il est à noter que l'étude de cet aménagement intérieur a été faite en concertation et en parfait accord avec la paroisse qui se chargera elle-même de l'aménagement liturgique du chœur.

La durée des travaux est estimée à douze mois, dont un mois de travaux préparatoires…

Pour des raisons pratiques et sécuritaires, durant toute la campagne de travaux, l'édifice sera fermé au public.

Malheureusement, dans ce programme de travaux, certains ne peuvent pas faire l'objet d'une subvention (restauration d'une partie du mobilier, fourniture de spots, sécurisation de la niche du bras reliquaire, tapis chauffants…)

La mobilisation de tous est donc nécessaire, la campagne de dons mise en place par la Fondation du Patrimoine va être relancée. L'association Renaissance de Solignac-Le Vigen s'est déjà associée à cette campagne en organisant le 1er juin 2012 un concert dont les bénéfices ont été versés à la Fondation.

Nous adressons toute notre gratitude à ceux qui ont répondu présents dès le premier jour de cette souscription et nous ont permis de croire en ce projet, mais nous comptons sur tous les autres pour mener à bien cette entreprise jusqu'au bout…

Christine HERVY

CONCERT POUR L'ÉGLISE

Le vendredi 1er juin l'association Renaissance Solignac-Le Vigen a organisé à l'abbatiale de Solignac un concert au profit des travaux de rénovation de l'église du Vigen.

L'ensemble vocal et instrumental « La Schola Martialensis » dirigé par Dominique Habellion interpréta des chants et de la musique profanes ou sacrés du moyen âge ou de la renaissance française et italienne. Cet ensemble vraiment remarquable par la qualité de son interprétation, par sa modestie, par son humour se produisait gratuitement afin que la totalité de la recette (plus de mille euros) puisse être versée à la Fondation de France au profit de notre église.
La soirée se termina par un pot où les membres de l'association apportèrent une profusion de gâteaux, tartes, pâtisseries, amuses gueules divers, selon les talents culinaires de chacun. Après l'esprit on pu nourrir le corps (un peu trop peut-être).

TRAVAUX PLACE DE LA BRIANCE

Malgré un entretien permanent, le revêtement de la place de la Briance, à l'intérieur des murets, se dégradait rapidement. Des travaux de modification de ce revêtement étaient donc envisagés.

Par ailleurs les murets, à certains endroits rendaient la circulation difficile. Et voilà que récemment, tout un pan du muret a été renversé par une remorque. Cet incident imprévu a amené la commune à accélérer les travaux envisagés.

Le sol a, pour partie, été recouvert en enrobé à chaud et une zone à part l'a été en béton désactivé.

Pour ce qui est du muret renversé il n'a pas été remis en état et, en tout cas, il ne sera pas reconstruit à l'identique.

Il reste à décider si l'on s'en tient à ce qui a été fait (en réparant toutefois le petit bout de muret qui ne jointe pas avec un plot) ou si l'on reconstruit tout ou partie du segment démoli avec un tracé différent.

Une réflexion est en cours

A suivre !

EXPOSITION DE PEINTURE

Première exposition d'une passionnée

Marie-Ange Dutheillet-Dufour a exposé ses œuvres à la bibliothèque Louise Michel du Vigen du 23 mars au 14 avril.
Cette artiste passionnée peint depuis l'âge de treize ans. Après des études d'arts appliqués, une carrière de publiciste puis d'agricultrice, maintenant à la retraite, elle peut se consacrer entièrement à la peinture. D'une nature discrète, elle n'avait encore jamais exposé…
Ses œuvres, très variées (sanguines, huiles, gouaches, pastels…), récentes ou plus anciennes ont enfin pu être admirées par tous !
« Je ne pars jamais de chez moi sans mes papiers et mes crayons. Je ne crée pas, je reproduis ce que je vois. J'aime la couleur et la nature » confiait-elle lors

du vernissage qui a eu lieu dans une ambiance très amicale en présence de Daniel Boisserie, député de la Haute-Vienne, Annick Morizio, conseillère générale, Jeanne Marie Leybros, maire du Vigen.
Les très nombreux témoignages de sympathie inscrits sur le livre d'or durant ces trois semaines prouvent à eux seuls le vif succès de cette initiative.

CONTAINER À TEXTILE

Dans le cadre de l'équipement des communes de Limoges Métropole, une colonne d'apport volontaire destinée à la récupération des textiles a été récemment installée au Vigen.

Elle se trouve derrière le centre commercial du bourg, à coté des deux colonnes à verre. Vous pouvez donc y déposer vos vieux textiles. Ils seront collectés puis traités pour le recyclage par une entreprise d'insertion. En vous débarrassant de vêtements ou de linges divers qui vous encombrent, vous permettrez à des personnes en difficultés de retrouver un emploi.

Les p'tits loups

Voici le point de vue, le "perçu", le "vécu", de nos élèves sur divers sujets.
Il nous ont remis ces textes qu'ils ont rédigés eux-mêmes et nous les transcrivons tels que nous les avons reçus sans aucune modification.

Ceux de l'année dernière avait aussi eu le permis piéton.

INTRODUCTION

Cette fois-ci nos P'tits loups ont été moins courageux pour nous produire des reportages écrits.

Les CE2 nous signalent brièvement qu'ils ont passé avec succès leur permis piéton. C'est une bonne chose.

Les CM2 ont rencontré Mme le Maire. Suite à cette rencontre ils nous ont produit un glossaire municipal que nous reproduisons tel qu'il nous a été livré. Toutefois nous avons quelques doutes et nous soupçonnons quelques mains malicieuses et plus âgées de les avoir aidés dans leur rédaction. Cela dit s'il y a crime il n'est pas suffisamment grave pour que nous ouvrions une enquête.

Par contre les CM1 ont été inspirés par le film d'animation « Mon voisin Totoro » du japonais Hayao Miyazaki. Nous regrettons, cette fois-ci au moins, que notre journal ne soit pas en couleur car la planche originale « Réalité et Fantastique », malheureusement reproduite en noir ci-après, est vraiment très belle en couleurs.

Quant aux CM2 c'est à partir du film germano-américain « L'Histoire sans fin » de Wolfgang Petersen qu'ils ont imaginé leur planche. Ils ont plus de chance : leur planche souffre moins du passage en noir. Bravo à eux aussi !

Permis piéton

Lundi 14 mai 2012 les élèves de la classe de CE2 de PUY-MERY ont tous eu leur permis piéton !

La gendarmerie nous a fait passer l'examen. Madame le maire du Vigen et un représentant de la Maïf prévention nous ont remis les permis.
Grâce à notre travail, nous avons appris à nous protéger sur le trottoir, à devenir des piétons prudents.

La classe de CE2

Petit glossaire humoristique municipal

Suite à la visite des CM2 à la Mairie le 12 avril 2012.

MAIRIE
On l'appelle aussi hôtel de ville… Attention n'appelez pas pour réserver votre chambre !

URNE
Petite boîte qui a une ouverture amusante et qui départagera celui qui prendra (ou pas) la place de M. Sarkozy.

QUINQUENNAT
Pendant 5 ans le président est riche et tranquille.

TAXES
Pauvre papa, pauvre maman… on va vous prendre votre cagnotte !

DÉMOCRATIE
Nous la préférons aux envahisseurs de l'extrême appelés « dictateurs ».

COMMISSIONS
En y allant, dans votre caddie, vous trouverez quelques adjoints et leurs délégués mais rien à manger !

ÉCHARPE
Elle est tricolore. Mme le Maire la porte pendant les cérémonies même si elle n'est pas frileuse.

ISOLOIR
Cabane–douche de papa et maman pour voter !

BUDGET
Tirelire-cochon de l'hôtel de ville !

MANDAT
Punition du président : pas de vacances pendant 5 ans !

BULLETIN
Ne pas confondre bulletin météo et bulletin de vote même si les deux peuvent provoquer des dégâts !

La classe de CM2

Nos émotions, nos impressions....

« L'histoire sans fin » Wolfgang PETERSEN

J'ai été **affligé** pour Artax quand il a sombré dans les marécages de la mélancolie.
J'ai été **blessé** pour l'homme de pierre quand il a perdu ses amis.
J'ai été **dégoûté** pour Bastien quand il a été jeté dans la poubelle.
J'ai été **désespéré** quand Falkor a perdu Atreyu dans le néant.
J'ai été **malheureux** pour le loup quand il est mort.
J'ai été **anéanti** quand le royaume de Fantasia a été détruit par le néant.
J'ai été **abattu** quand on a appris que Bastien n'avait plus sa mère.
J'ai été **déprimé** quand Bastien a fait un cauchemar en pensant à sa mère .
J'ai été **mal à l'aise** quand l'impératrice pleurait.
J'ai été **apeuré** quand le chevalier a été brûlé par les portes du sphinx.
J'ai été **triste** quand le libraire a dit à Bastien "Va-t'en je n'aime pas les enfants".

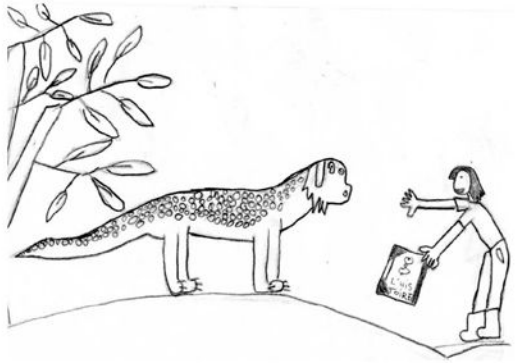

Atreyu:
Le courage

- de traverser les portes du sphinx.
- d'affronter le néant.
- de combattre le loup.
- de traverser le miroir.
- de franchir les marécages.
- de continuer sa quête seul sans Artax.

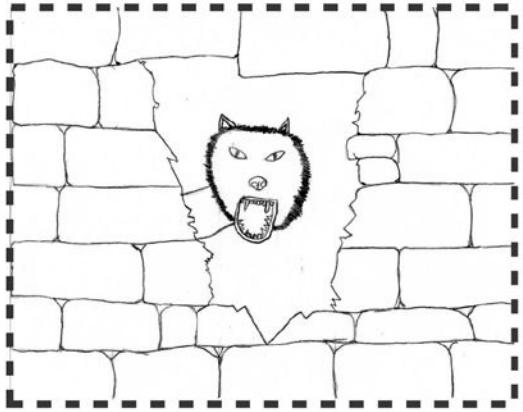

Classe de **CM2**

Ecole de **PUY-MERY LE VIGEN**

J'ai été **effrayé** pour Atreyu quand le loup a sauté sur lui.

J'ai été **angoissé** quand Atreyu est parti seul à la conquête du néant.

J'ai été **surpris** par le géant de pierre quand il est arrivé sur son drôle de vélo.

J'ai eu **peur** pour Atreyu quand le loup voulait l'attraper dans les marécages.

J'ai été **amusé** par la tortue Morla lorsqu'elle éternuait.

Bastien : ***malheureux***

- d'avoir **perdu** sa maman.
- d'être le **souffre-douleur** des trois voyous.
- de se sentir **seul**!
- d'être en **retard** à l'école.
- de la **tournure** que prend l'histoire qu'il lit.
- de **rater** son contrôle de maths.

Réalité et Fantastique

J'ai pensé à une présence invisible qui fait tomber les glands.
Meï est capricieuse car elle veut suivre sa soeur.

Les Totoros apparaissent lorsque les deux soeurs sont inquiètes.
Chô Totoro est un curieux personnage,mi-raton laveur et mi-hibou

J'ai aimé les Totoros qui jouent de l'ocarina,qui se déplacent sur une toupie, en chat-bus.
Les Totoros aident,réconfortent les filles qui sont les seules à les voir et à leur parler.

J'ai aimé l'emménagement dans la nouvelle maison et les glands,les noireaudes, mystérieux et étranges.
J'ai aimé cette gentille famille.

Chô Totoro commande le chat-bus quand il en a besoin. Ils sont soudés, unis pour s'aider et soutenir les autres.

J'ai remarqué que Satsuki veut dire à Meï que sa mère est malade. Mais Meï ne l'écoute pas. J'aime cette famille unie pour la vie.

Ecole élémentaire de Puy-Méry, LE VIGEN, CM1

Communauté d'Agglomération

Le décanteur digesteur conservé

Station d'épuration des Farges

La station d'épuration des eaux usées du lotissement des Farges vient d'être entièrement réhabilitée par Limoges Métropole. Cette station utilise comme procédé de traitement la technique des disques biologiques. La commune avait réalisé des travaux d'entretien il y a une dizaine d'années, mais des travaux plus importants étaient devenus nécessaires.

L'ancienne et la nouvelles unités de traitement biologique.

Menés et pris en charge par la Direction de l'Assainissement et des Espaces Naturels de Limoges Métropole pour un coût de 100 000 €, les travaux ont été les suivants :

• Remplacement du dégrilleur par un dispositif plus important, conçu différemment et équipé d'un trop plein d'orage. L'ancien dispositif se bouchait facilement et devait la plupart du temps être mis hors service.

• Conservation du décanteur digesteur et de son cône qui sont en bon état, avec toutefois quelques aménagements (cheminée de dégazage, garde-corps…).

• Remplacement des deux modules du dispositif d'épuration biologique, qui utilisaient des disques en polystyrène et étaient endommagés, par trois unités en polypropylène. Chacune des nouvelles unités offrant une plus grande surface que l'ancienne, la capacité de traitement a été doublée.

• Installation pour la clarification d'un nouveau décanteur lamellaire.

• Conservation de l'ancien clarificateur pour recevoir le trop-plein d'orage du dégrillage.

La maintenance de la station sera assurée par Limoges Métropole et une télésurveillance permettra à ses services de la contrôler à distance.

La commune du Vigen aura en charge la surveillance et le nettoyage du dégrillage.

Le réseau du lotissement des Farges est un réseau séparatif permettant des gestions distinctes des eaux usées (dirigées vers la station) et des eaux de pluie (dirigées vers le milieu naturel).
Des contrôles de raccordement des branchements privatifs au réseau d'assainissement des habitations du lotissement des Farges seront à réaliser. Cela afin de supprimer toute inversion de branchement et permettre un fonctionnement optimal de la station dans le cadre de la prévention des rejets au milieu naturel.

Aménagement de la rue des Pradilles

Le quartier qui entoure le groupe scolaire de Puy Méry s'est fortement urbanisé, notamment ces dix dernières années, avec la création de trois lotissements, successivement : les Pradilles, la Résidence de Puy Méry, les Allées du Coudert ; sans oublier les constructions le long du chemin de Puy Méry depuis la D704 jusqu'aux abords de Fontanille.

Les constructions de la rue des Pradilles étaient parmi les premières mais la rue avait conservé ses caractéristiques rurales alors qu'elle était intégrée au quartier urbain et qu'elle en était la principale voie d'accès. Supportant une forte augmentation de la circulation automobile et piétonne (notamment scolaire) la rue n'était plus adaptée et pouvait être considérée comme dangereuse. Il était devenu nécessaire d'aménager cette voie importante dépourvue de trottoirs et d'éclairage. Des demandes en ce sens avaient déjà été faites à la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole qui a la compétence en matière de voirie pour l'ensemble de 18 communes de l'agglomération et en matière d'éclairage public pour plusieurs communes dont le Vigen.

Les travaux ont été inscrits au calendrier d'intervention 2012 de l'agglomération. À l'heure où paraitra ce bulletin ils devraient être terminés.

L'étude d'aménagement a été menée par le service voirie de l'agglomération puis ensuite validée d'un commun accord avec la commune du Vigen.
Ils consistaient à :

• Collecter les eaux pluviales en busant les deux fossés.

• Réaliser un trottoir de circulation piétonne.

• Installer un éclairage public.

• Refaire la chaussée.

Limoges Métropole à pris en charge la réalisation des travaux dans le respect des normes de circulation piétonne, notamment concernant les handicapés, de largeur de voirie et de densité d'éclairage.

Par ces aménagements nous avons répondu aux exigences générées par le passage de ce quartier d'une structure rurale à une structure urbaine.

Vie des Associations

Raconte tapis :
on joue avec les petits cochons

INTERVIEW

RÉGIS MOTTET
Président du Club de Judo

Jean-Luc BONNET
- Bonjour Régis. Tout d'abord, merci de m'accorder un peu de ton temps. Tu es président du club de judo depuis... Peux-tu nous le présenter ?

Régis MOTTET
- Bonjour, je me présente, Régis Mottet, 46 ans, Président du club de Judo depuis une dizaine d'année et peut-être plus. Nous sommes une petite structure située entre le Vigen et Solignac où le dojo accueille environs 90 licenciés.
Ce nombre comprend Les cours de Judo et également celui de Taïso (le Taïso s'adresse à des personnes ne pratiquant pas le judo mais qui souhaite s'exercer à une discipline plus « douce »). Tous les cours sont dispensés par Arnaud Eylier, enseignant diplômé d'état 4ème DAN.

JLB - *Quel bilan tires-tu de l'année 2011 ?*

RM - *Le bilan est comme chaque année très bon avec des résultats très honorables de nos judokas tous très motivés, aussi bien chez les petits que chez les vétérans. Principaux résultats :*

Pour les benjamins :
• Cannelle Sanz : Médaillée d'or aux critériums départementaux.
• Nicolas Pascaud : Médaillé de bronze aux critériums départementaux.
Pour les minimes :
• Nathan Liboutet : Médaillé de bronze à la coupe départementale.
• Cyril Malige : Médaillé de bronze à la coupe départementale.
• Alexis Mokhtari : Médaillé de bronze à la coupe départementale.

Pour les cadets :
• Rémi Deconchat : Médaillé de bronze au championnat départemental.

• Marine Floirat : Médaillée d'or au championnat départemental.
Médaillée d'argent au championnat régional UNSS.
Médaillée d'argent au demi finale du championnat de France
Participation aux championnats de France fédéral et UNSS.

Pour les séniors :
• L'équipe de Judo club Val de Briance termine 5ème du championnat départemental.
En 2011, nous avons également consolidé le cours de taïso avec maintenant une quinzaine de participants et des cours qui se déroulent dans la joie et la bonne humeur.

JLB - *Chaque année, de plus en plus de jeunes s'inscrivent au club. Comment expliques-tu cet engouement ?*

RM - *Je pense que l'engouement pour le judo est aussi lié au travail des bénévoles de l'association qui par leur investissement au niveau des communes, des écoles, des amis dynamisent le club. J'en profite pour tous les remercier.*

JLB - *Quels sont tes projets pour 2012 ainsi que les objectifs sportifs que tu peux te fixer ?*

RM - *Ce sont les suivants :*
• Création d'un emploi pour l'enseignant
• Tournois des couleurs, qui nous l'espérons ne sera pas cette fois-ci annulé pour cause de neige !
• Compétitions diverses.
• Passages de grade.
• Deux Sélections au championnat de France Cadet

Propos recueillis par Jean Luc BONNET

Contacts

Judo-Club Val de Briance
Avenue Saint-Éloi - 87110 Solignac
Arnaud Eylier (enseignant)
06 22 86 31 38

CULTURE & LOISIRS VAL DE BRIANCE

BIBLIOTHÈQUE

Raconte tapis et spectacle de marionnette

Le samedi 18 Février 2012, une trentaine de petits bambins, accompagnés de leur famille, se sont retrouvés à la bibliothèque du Vigen pour répondre à l'invitation des bénévoles de l'association Culture et Loisirs Val de Briance, section bibliothèque.

Qui devaient-ils rencontrer ce jour-là ? *Boucle d'Or et les 3 ours*, à travers le petit théâtre de marionnettes, et *Les trois petits cochons et le loup* autour d'un Raconte tapis.
Ces deux histoires étaient animées par les bénévoles de la bibliothèque. Les marionnettes ont été confectionnées par les bénévoles de la bibliothèque et le raconte-tapis par les dames du club de l'amitié du Vigen que nous remercions chaleureusement.

Les enfants étaient ravis… et à la fin des histoires ils ont à leur tour, fait plus ample connaissance avec les 3 petits cochons et les marionnettes.
La séance s'est terminée par un goûter et chacun est reparti heureux, la tête remplie d'histoires d'ours, de loup, de petits cochons...

197 enfants récompensés lors de la 11e édition du concours « Littéraire » Solignac - Le Vigen - Saint-Maurice

Le samedi 14 avril à la salle polyvalente du VIGEN a eu lieu un évènement important : la remise des prix du concours « littéraire » 2012 organisé par l'association Culture et Loisirs Val de Briance, section Bibliothèque.

197 petits poètes des CE2, CM1, CM2, des communes de Solignac, Saint-Maurice-les-Brousses et le Vigen ont pris leur plume ou leurs crayons.

Cette année 3 modes d'expression ont été proposés aux 197 enfants sur le thème du voyage. Chacun a pu s'exprimer sous la forme d'une BD, d'un poème ou d'une histoire.
Les membres du jury ont eu du mal à départager tout ce petit monde.

La Présidence d'honneur été confiée à Madame le Maire du Vigen, la Présidence à Monsieur Jean-Paul Romain-Ringuier, auteur.

Grâce aux aides des municipalités du Vigen et de Solignac et à nos nombreux donateurs, que nous remercions chaleureusement, tous les enfants ont été récompensés. Les 9 premiers ont eu de jolis cadeaux, parmi lesquels un voyage en train à vapeur offert par l'association des Chemin de Fer Touristique Limousin – Périgord (CFTLP). Chaque participant, classé ou non, a reçu une récompense. Un goûter était offert à l'issue de la cérémonie.

PREMIERS PRIX DES CE2
BANDE DESSINÉE
Audrey Picot / École de Puy Méry
POÈME
Lorine Decoux / École de St-Maurice
HISTOIRE
Alice Pichot / École de Puy-Méry

PREMIERS PRIX DES CM1
BANDE DESSINÉE
Benjamine Briand / École de St-Maurice
POÈME
Lilian Ivers / École de St-Maurice
HISTOIRE
Nina Lasteyrie / École de Puy Méry

PREMIERS PRIX DES CM2
BANDE DESSINÉE
Alix Banniard / École de Solignac
POÈME
Sophie Tassart / École de St-Maurice
HISTOIRE
Mattéo Marques / École de Puy Méry

Contacts

CLVB Section Bibliothèque
Anita Marquet : 06 78 28 03 09
clvbsectionbibliotheque@laposte.net
www.le-vigen.fr

INFORMATIQUE

Voila maintenant 3 ans que la section informatique a vu le jour et que les cours qui se sont déroulés durant cette période ont permis à environ 45 personnes de se familiariser avec l'outil informatique.

Les ateliers informatiques continuent de former les participants à la recherche de perfectionnement ou de découverte de cet outil, qui à ce jour est devenu, de par sa richesse, incontournable pour rester en contact avec le monde extérieur.
L'objectif de notre section est que l'utilisation de l'informatique au quotidien soit facilitée pour tous et ce dans un climat convivial, avec des animateurs à votre entière disposition pour répondre à vos questions, voire à vous conseiller et dépanner en cas de problèmes.

C'est pourquoi nous invitons vivement celles et ceux qui :
• comme les grands débutants, souhaitent se familiariser avec l'ordinateur, le clavier et la souris,
• ou comme les initiés, veulent en connaitre plus sur la navigation internet, la boîte e-mail et les bases du traitement de texte...

Inscrivez-vous vite, le nombre de places est limité :

• soit par le biais du site internet de la commune
• soit en contactant le responsable de la section au 05 55 00 50 16

Les demandes seront alors prises en compte dans le cadre des sessions qui se dérouleront de septembre 2012 à juin 2013.

Contacts

CLVB Section Informatique
Yves Baccannaud : 05 55 00 50 16
Pascale Savary : 05 55 30 61 18
clvbsectioninformatique@laposte.net
www.le-vigen.fr

COMITÉ DES FÊTES

MOT DU PRÉSIDENT

Le comité des fêtes, soucieux d'apporter de l'animation et des loisirs nouveaux, a cette année proposé le 31 mars la venue d'un chanteur, amateur certes, mais qui n'a rien à envier à beaucoup de soit disant « professionnels ». Dommage que le public n'ai pas été au rendez-vous pour apprécier le talent de ce jeune artiste. Seulement 120 personnes ont su profiter de cette agréable soirée. Mais je crois que l'accueil et la participation du public tout au long de la soirée nous pousse à imaginer que nous le reverrons au Vigen.
Et puis seconde innovation de l'année, le dimanche 25 novembre à partir de midi, nous organisons un repas dansant avec un orchestre reconnu, puisqu'il s'agit de Stéphane Villard et le repas sera réalisé par un traiteur tout aussi renommé : M. Paul Bénetreau, qui va nous concocter un repas comme il en a le secret. Autrement dit même ceux qui n'auront pas envie de danser pourront venir déguster un repas cuisiné et servi dans les règles de l'art par des professionnels.

LES NOUVEAUTÉS NE NOUS EMPÊCHENT PAS DE FAIRE NOS TRADITIONNELLES MANIFESTATIONS :

Après le thé dansant du 15 janvier, la soirée Desautard le 2 mars, le chanteur Grégory Perrier le 31 mars, la traditionnelle foire artisanale du 1er mai, ce sera cette année l'animation qui accompagnera le feu d'artifice offert par les communes de Solignac et du Vigen et qui aura lieu le 13 juillet, à la suite de quoi vous pourrez danser avec l'orchestre de Pascal Terrible. Ensuite nous prendrons quelques semaines de repos bien méritées. Puis viendra le 6 octobre avec le loto doté comme toujours de lots de valeur. Le dimanche 21 octobre nous irons admirer le travail remarquable de l'École Nationale d'Équitation à Saumur et enfin nous finirons l'année par notre repas dansant.

Toute l'équipe de bénévoles du comité espère vous satisfaire par la diversité de ses manifestations et reste à votre écoute pour de nouvelles idées.

Michel PESTOURIE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 25 novembre 2011, le comité des fêtes a tenu son assemblée générale à la salle des associations en présence de Jeanne Marie Leybros, maire et de Jean-Luc Bonnet, adjoint au maire et commissaire aux comptes de l'association.

Après la présentation du bilan moral de l'année écoulée on a pu se satisfaire cette année encore du confortable excédent résultant du bilan financier, signe d'une bonne gestion et du bon choix des activités. La décision a été prise d'en faire profiter la Fondation du Patrimoine pour aider à la réfection de l'église de la commune.

Après les questions diverses et les explications données sur le budget et avant d'esquisser le programme des manifestations et des projets à suivre en 2012, il fut procédé au renouvellement du bureau et l'élection de la nouvelle équipe toujours emmenée par Michel Pestourie.

LE NOUVEAU BUREAU

- Président d'honneur : Jeanne Leybros, maire
- Président actif : Michel Pestourie
- Vice–président : Michel Jeannot
- Trésorière : Suzanne Thurillet
- Trésorier adjoint : Jean Bernard Papouneau
- Secrétaire : Michelle Chassat
- Secrétaire adjointe : Nathalie Lallé
- Commissaire aux comptes : Jean Luc Bonnet
- Membres actifs : Chloé Blondel, Myriam Chaillou, Monique Chassat, Marc Devynck, Francine Dubard, Michel Durand, Michelle Faucher, Florence Garat, Jean Luc Garat, Nicole Jean de Dieu, Jackie Lacombe, Bernadette Papouneau, Christiane Pestourie.

C'est avec plaisir que nous voyons arriver de nouvelles recrues, mais avec regret que nous voyons partir Michel Laprade (Vice président) espérons qu'il ne s'agit que d'une courte pause.

Contacts

Comité des Fêtes / Mairie du Vigen
1, place Adrien Delor - 87110 Le Vigen
05 55 00 51 17 / www.le-vigen.fr

MANIFESTATIONS

FOIRE ARTISANALE &VIDE GRENIER

Comme à son habitude le comité des fêtes a organisé la traditionnelle foire artisanale et vide-grenier du 1er mai.

Pour fêter la 20ème édition, un invité surprise était programmé depuis longtemps, mais il n'est arrivé que le matin : LE SOLEIL. Il nous a fait l'honneur d'être là pour attirer quelques 200 artisans, artistes, associations, et vide-greniers.

Pour le plaisir de tous un manège, un stand permettant d'apprendre la pêche à la truite *en piscine*, mais également pour fêter ce 20ème anniversaire, des promenades en calèches tirées par de paisibles ânes étaient offertes à tous par le comité des fêtes avec le concours de M. Chartier de Saint Just le Martel. Tout ceci a permis d'obtenir et de

conforter le succès grandissant de cette manifestation permettant de faire connaître notre commune. Mais, comme toujours, chaque médaille à son revers : travail énorme de l'équipe de bénévoles sur plusieurs semaines, perturbation des services municipaux, notamment des secrétaires, souvent dérangées pour des demandes de renseignements ou par le président du comité des fêtes (merci à elles) , des cantonniers qui nous installent les nombreux panneaux de signalisation nécessaires pour cette journée, qui assurent également le ramassage des détritus de toutes sortes laissés sur place par les exposants.

Merci à la municipalité et à Mme le Maire pour leur aide. Et puis merci à tous les habitants du bourg qui subissent nombre de nuisances générées par cette manifestation et surtout ceux qui subissent le sans-gêne des automobilistes qui se garent n'importe où sans aucun respect.

SPECTACLE

Le bonheur de « banturler »

Le vendredi 2 mars, le comité des fêtes avait organisé la venue du « Petit théatre des banturles » la dernière pièce d'Yves Désautard, Christophe Dupuis, Jean François Julien. Ils ont eu comme d'habitude, un public venu en nombre.

L'Histoire de France revue et corrigée par le trio, agrémentée d'anecdotes et de chansons a entraîné le public dans un délire revigorant. La verve des trois compères a fait passer une soirée des plus agréables, bien que beaucoup trop courte au dire de certains. C'est néanmoins une heure quarante cinq de bonheur qui a empli la salle polyvalente.

THÉ DANSANT

En cadence et à fond la forme !

Dimanche 15 janvier, le comité des fêtes organisait son traditionnel thé dansant de début d'année. Et ça n'a pas raté, encore une fois la salle polyvalente s'est révélée trop exiguë pour satisfaire toutes les demandes (nous avons refusé plus de 100 personnes !).

Cette après-midi était animée par Nicole Bergès et son orchestre ; les nombreux aficionados ont pu profiter du professionnalisme et du dynamisme des musiciens, pour éliminer les kilos insidieusement pris pendant les fêtes de fin d'année. Le comité n'a toutefois pas manqué d'offrir à tous une petite pause gourmande, sous forme de galettes des Rois encore d'actualité, avant qu'on ne reparte de plus belle dans les valses, pasos et autres danses country...

On s'est quitté à regret vers 20 heures, sans oublier de prendre d'ores et déjà rendez-vous pour 2013.

ASSOCIATION CRESCENDO AU VIGEN

Crescendo au Vigen part au quart de tour !

LE SAMEDI 21 JANVIER nous avons organisé notre première soirée sur le thème des années 80 au Centre Culturel Polyvalent.
En première partie : tour de chant piano voix et musique d'ensemble avec la participation des élèves de l'école de musique du Vigen.
En seconde partie : une soirée dansante avec un bal disco, les DJ de *Crescendo* donnant le bon tempo jusqu'au bout de la nuit.
Nous avons fait salle comble. Tout le monde est reparti avec du baume au cœur. Nous remercions la Société Eurolight Music pour leur parrainage, ainsi que tous les élèves de l'école de musique du Vigen qui ont participé à notre soirée.

LE SAMEDI 24 MARS ont eu lieu des scènes ouvertes à partir de 16 h 30. Découverte des créations de jeunes talents solistes ou en petites formations. Participation des groupes KGB Division, Bloody Jack, Stukies, Soul Cookies, et un autre groupe qui n'a pas encore de nom et notre solo Yoann Frontout.
Une table ronde sur les techniques de compositions et d'improvisation des jeunes artistes présents. La soirée s'est terminée par un concert ou nos jeunes artistes ont pu nous faire découvrir leurs compositions. Pour eux, c'était l'occasion de jouer devant un public.

L'Association remercie vivement ces jeunes et leur souhaite bonne route pour la suite ainsi que toutes les personnes qui se sont déplacées.

Une foire aux instruments est prévue, date à confirmer toutes personnes désirant vendre ou se séparer de certains instruments sont cordialement invitées. Par ce biais, les jeunes pourront s'équiper à moindre coût.

Merci à la municipalité pour le prêt des salles ainsi qu'aux bénévoles.

Contacts

Association Crescendo au Vigen
Mairie du Vigen
1, place Adrien Delor - 87110 Le Vigen
05 55 00 51 17 / www.le-vigen.fr

ANCIENS COMBATTANTS

Section de Nexon, Solignac, Le Vigen, Janailhac, La Meyze

Le jeudi 2 février 2012, la section des Anciens Combattants de Nexon - Solignac - Le Vigen - Janailhac - La Meyze a tenu sa réunion annuelle, honorée par son Président Départemental, Jean-Claude Gasteix, assisté d'un camarade de la France Mutualiste.

À cette réunion, était présent, Monsieur Marcel Deliat, représentant Madame Liliane Jamin, Maire de Nexon, empêchée. Une bonne assistance était présente ; toutefois, plusieurs anciens combattants, dont certains très âgés s'étaient excusés.

Actuellement nos effectifs se stabilisent, au nombre de 37 adhérents, dont 12 veuves ; qu'elles en soient remerciées. Au cours de cette réunion, plusieurs revendications ont été évoquées, nomment l'aide aux veuves des Anciens Combattants, par le biais de l'indemnité différentielle, qui est actuellement de 834 €, et qui pourrait atteindre 869 € au 1er avril 2012, selon les dernières informations recueillies.

D'autre part une aide peut être demandée par les veuves, au Service de l'Office des Anciens Combattants à Limoges (ONAC), en cas du décès de leur conjoint, dans un délai d'un an.

Une aide au chauffage peut être également demandée, quelque soit le mode, en fonction des revenus.

Un long débat sur la « Campagne Double », en Algérie, a également tenu en haleine l'assistance. En effet, le Décret 2010-890, du 29 juillet 2010, est toujours d'actualité et pénalise pratiquement tous les Anciens Combattants d'AFN, qui ont servi la France pendant la Guerre d'Algérie, car ceux qui ont pris leur retraite professionnelle antérieurement au 19 octobre 1999, ne peuvent en bénéficier.

Aux dernières informations connues, un rapport parlementaire doit être déposé à l'Assemblée Nationale, avant le mois de juin 2012, concernant la « Campagne Double », ce qui nous laisse un espoir.

Actuellement les présidents des diverses sections s'efforcent, avant les prochaines élections, d'écrire à leurs députés locaux, afin que nos revendications soient entendues.

MAX FAURE

Max Faure est né au Bois Chevillat le 15 juillet 1937, où ses parents Jean Faure et Marguerite étaient métayers sur le domaine de Ligoure.

C'est en 1953 qu'ils se sont établis à Vauzelas, toujours en famille et il a succédé à son père à la tête de l'exploitation en 1977.

Max a fait son service militaire pendant la guerre d'Algérie à « Constantine » et « El Milia », il a été rappelé à la fin de celle-ci.

Il a épousé Marguerite Gandois le 3 juin 1961. Ils ont eu deux garçons.

Fidèle membre de l'association des anciens combattants, il était toujours présent aux commémorations. Il a été décoré de la médaille du combattant fin 2011.

Il nous a quittés le 18 décembre 2011.

Nous gardons tous en nos mémoires le souvenir d'un ami qui aimait sa commune et ses habitants.
Sa gentillesse et l'intérêt qu'il portait aux événements qui ponctuent la vie en collectivité, faisaient de lui une figure de notre Vigen. Nous lui rendions tous cette amitié paisible et bienveillante.

Le point d'indice de notre « modeste » retraite est actuellement de 13,86 pour 44 points. Nous devrions obtenir au 1er juillet 2012, 4 points supplémentaires. Aux dernières informations obtenues sur ces 4 points, 3 seraient attribués au 1er juillet 2012 et le 4ème l'année prochaine, en 2013 (sous toute réserve).

La section de Nexon, avec son drapeau, a participé, en cours d'année écoulée, à plusieurs commémorations, à Nexon, aux diverses stèles et le 21 août 2011 au Vigen et Jourgnac.

Nous avons participé à un hommage rendu au Gendarme Hassler, à Solignac, qui a, par son action, sauvé plusieurs familles juives, pendant la guerre. Une plaque du Souvenir a été déposée sur l'ancienne Brigade de Gendarmerie.

Au cours de la réunion, une minute de silence a été observée en mémoire à nos camarades disparus et à nos camarades militaires en Afghanistan.

Un vin d'honneur amical a été servi et a clôturé la séance.

Un repas convivial a été servi au Restaurant Massy à Nexon et a clôturé cette réunion.

NOUVEAU BUREAU

Sa composition est inchangée par rapport au précédent.

- Président d'Honneur
  Mme Liliane Jamin
- Présidents honoraires
  MM. Charles Meiraud,
  Jean-Marie Faure, René Brujaud
- Président actif
  M. Raymond Faye
- Vice-présidents
  MM. Georges Dufour,
  Daniel Faye, Henri Laurent
- Secrétaire Général
  M. Raymond Faye
- Trésoriers
  MM. Raymond Faye, Roger Giry
- Porte-drapeaux
  MM. Georges Dufour, titulaire
  et Michel Faye, suppléant
- Membres du bureau
  MM. Pitrel, Rabaud, Belair,
  Demazeau, Pradeau, Pollet et
  Desroches

Contacts

Anciens Combattants
Mairie du Vigen
1, place Adrien Delor - 87110 Le Vigen
05 55 00 51 17 / www.le-vigen.fr

CLUB DE L'AMITIÉ

Avec de plus en plus d'adhérents, dont la plupart étaient présents lors de l'Assemblée Générale, en février 2012, ce club se porte très bien et l'ambiance y est extra !

Beaucoup d'animations sont proposées depuis sa création en 2011, et d'autres vont s'y ajouter cette année.

Des activités régulières tout au long de la semaine, comme la couture les lundis, les chansons et le théâtre les 1er et 3ème mardis de chaque mois, les jeux de société les 1er et 4ème mardis, les ateliers récréatifs tous les mercredis, la section patois les 1er et 3ème jeudis et la section marche douce ou plus intense. Vous n'avez que l'embarras du choix, et, pour 22 € par an, il y en a vraiment pour tous les goûts.

QUELQUES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS EN 2011 :

- En mars, l'Assemblée Générale suivie du repas. Quelques jours après, sortie au Zénith de Limoges, pour voir des extraits de ballets, dont « Casse Noisettes » avec quelques amis de Solignac.
- En avril, spectacle à Feytiat, où s'est produit un groupe folklorique Péruvien.
- Le 1er mai, pour la Foire Artisanale, vente de gâteaux et de divers objets fabriqué par l'atelier Création.
- En juin, organisation de la Fête de la Musique, en partenariat avec Laurent Galzin du Café Crème.
- En juillet, promenades en calèche dans un joli petit village caché dans un coin périgourdin, et balade en gabarre sur la Dordogne vers Montignac, encore avec nos voisins Solignacois. 38 personnes en ont profité.
- En octobre, la troupe « Au fil des notes » a rempli la salle polyvalente. Prestation enchanteresse.

• Quelques semaines plus tard, la Municipalité remettait à la Présidente Monique Mercier, le trophée de la meilleure progression des activités et du nombre d'adhérents.
• En décembre, « Au fil des notes » s'est produit à l'Espace Confluence à Condat sur Vienne. Ça, c'est la rançon de la gloire !

DÉBUT 2012, MAINTENANT :

• En février, l'Assemblée Générale, suivie du repas, devenu incontournable.
• La section Couture a réalisé un tapis d'éveil pour les tout-petits. Il a été remis au club de la bibliothèque.
• Il a donc été organisé un après-midi récréatif pour les bambins venus écouter des histoires, notamment celle des Trois Petits Cochons, suivies par une collation.
• La journée commerciale du 12 avril s'est tenue à la salle polyvalente. Elle a débuté par le petit-déjeuner, suivi d'une présentation de la collection des produits EURO BIEN-ETRE, association venant d'Espagne. À 11 h 45, apéritif et repas ; le tout offert par la marque Ibérique. Cette « journée » a rassemblé 35 personnes.
• Le 1er mai, la Foire Artisanale, comme d'habitude (c'est déjà une habitude pour ce jeune club !) avec beaucoup de visiteurs, et un temps splendide.
• Le 12 mai : Une grande première au Vigen : La Foire aux célibataires !!! Plusieurs personnes étaient venues, dès le début d'après-midi, pour participer à des activités. S'en sont suivis l'apéritif et le repas dansant, avec le désormais célèbre orchestre « Les Copains », où ceux qui n'étaient pas disponibles la journée, sont venus rejoindre les premiers arrivés, pour faire la fête. Cette journée ensoleillée, dehors et dedans, sera-t-elle suivi d'un carnet rose ?

DANS LES PRÉVISIONS

À l'heure où nous rédigeons cet édito, les manifestations de juin n'ont pas encore eu lieu) :
• Les 2, 3 et 4 juin, la section marche a prévu un déplacement vers Le Puy en Velay, sur la route de Saint Jacques de Compostelle, mais, soyez rassurés, Le trajet Le Vigen / Le Puy ne se fait pas à pieds !
• La soirée du 21 juin, comme l'an passé, Fête de la Musique, toujours avec la collaboration du Café Crème pour les boissons.
• Courant juillet ou août, (la date reste à déterminer), un repas sur le Lac de Vassivière, à bord d'un bateau de croisière. Nos voisins de Solignac seront aussi du voyage.
• En septembre, vous aurez l'opportunité de visiter une safranière et de prendre le repas dans la ferme-auberge de ce lieu insolite. Là aussi, quelques Solignacois vous accompagneront.
• Toujours courant septembre, est prévu le loto, dont la date reste à déterminer.
• Le 11 septembre à 6 h 45, départ pour les Marais Poitevins, pour la journée, moyennant 29 € par personne.
• Du 10 au 13 décembre : les Marchés de Noël à Strasbourg. Pour 495 € par personne, vous serez hébergés à bord d'un bateau de la flotte Prestige et profiterez de l'ambiance toute particulière de ces journées « d'avant-fête », qui font la renommée de cette magnifique ville.

Donc, n'hésitez pas à adhérer à ce club sans cesse en mouvement. Vous y trouverez forcément une activité qui vous plaira ; sans compter cette ambiance des plus chaleureuses !

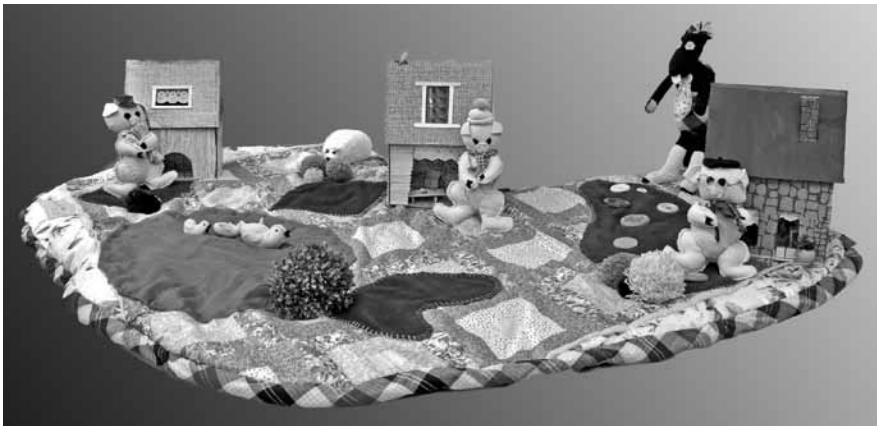

Les Tricoussins (tricot couture dessin)

Après avoir réalisé bien des travaux manuels la section les Tricoussins, à la demande de la section animation bibliothèque de Culture et Loisirs Val de Briance, a entrepris la confection d'un tapis d'éveil. Destiné aux enfants fréquentant la bibliothèque, pour les séances *Raconte Tapis* il avait pour thème *Les trois petits cochons*.
S'appuyant sur la mémoire de leur enfance et la relecture du livre, les réalisatrices se mirent à l'ouvrage, cousant, fabricant, recherchant tissus ou objets pouvant leur servir. Petit à petit le tapis prit forme. Une idée succédant à une autre il fut enfin terminé.
La maison de paille, celle en bois enfin celle en pierres, les trois petits cochons, le loup et plein de petits détails feront la joie des enfants et des grands qui s'amuseront à raconter l'histoire aux petits. Vous-même vous pourrez découvrir ce tapis qui est régulièrement mis en exposition à la bibliothèque du Vigen (voir les jours avec les bibliothécaires).
Vous pourrez aussi le découvrir sur le site de la commune : www.le-vigen.fr

Contacts
Club de l'Amitié / Mairie du Vigen
06 11 40 87 71 et 05 55 31 96 06
www.le-vigen.fr

AÏKIDO VAL DE BRIANCE

Le club compte 11 licenciés de tous âges qui pratiquent avec assiduité chaque lundi de 20 h 30 à 22 h.
Il est ouvert aux enfants, adolescents et adultes.

Contacts
Aïkido Club Val de Briance
05 55 04 13 52 et 06 84 51 79 09
www.le-vigen.fr

AVIS AUX LECTEURS
DU VIGEN INFORMATION

Vous souhaitez figurer ou écrire dans les pages du Vigen Information (vie des associations, reportages...) ? Merci de transmettre votre texte à l'adresse email suivante :

site.mairie-le-vigen@orange.fr

CONCOURS DE LABOURS

Concours de labours le samedi 18 août à Solignac.

Union intercommunal des organisations agricoles de Condat Solignac Le Vigen

C'est la commune de Solignac qui accueillera cette année notre concours de labour cantonal
Comme à l'accoutumé, les jeunes agriculteurs de notre canton vont s'affronter dans deux catégories (plat et planches) pour disputer leur place en finale départementale. En plus, nous aurons le plaisir à voir labourer les anciennes mécaniques.
De même, la manifestation est ouverte aux vaches, aux chevaux et à leurs meneurs ainsi qu'aux jeunes générations.

Amoureux de la culture et de l'agriculture, passionné de tradition, vous êtes tous les bienvenus.
Rendez-vous à Solignac, le 18 Août.

Notre canton est depuis toujours une pépinière de champion avec des très belles prestations en finales nationales. Afin de faire perpétrer la tradition les organisateurs se tiennent à la disposition des jeunes pour leur transmettre leur savoir faire du sillon droit et propre.

Jeunes laboureurs n'hésitez plus venez faire votre premier sillon, ce sera peut être le début d'une passion !

AAPPMA

Une petite revue de nos activités du premier trimestre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle a eu lieu le 3 février, en présence de Fabrice Record, adjoint au maire de Solignac, vérificateur aux comptes, Daniel Eudenback, secrétaire de la fédération de pêche, Gilbert Bouchet, président du groupement Limoges-Vienne-Briance et Jean-Pierre Betoulle garde pêche.
Au bilan moral il fut fait état du nettoyage du ruisseau du Roseau par l'équipe de réinsertion du CHS Esquirol. Un point fut également fait par Michel Pestourie sur l'enlèvement des embâcles qui encombrent le cours de la Briance, travaux financés et gérés par l'agglomération ; un arrêté Préfectoral a déclaré ces travaux d'utilité publique et des baux de pêche, valables 5 ans, seront signés avec les riverains et rétrocédés à la fédération.

Point sur les empoissonnements : pour rattraper le retard dû au manque de fourniture en début d'année, c'est 815 kg de gardons de toutes tailles et carpes (de belle taille, pour certaines) qui ont été déversés sur la Briance.
Il convient d'y ajouter 500 truitelles de souche Haute-Vienne, réparties sur nos différents ruisseaux.

Au bilan financier, s'il ressort une perte de 1373 €, due à des erreurs au niveau de la distribution des cartes, il ressort toutefois un excédent supérieur à 5 000 €. Claude Penot prend des dispositions, auprès des distributeurs pour éviter ce genre d'erreurs.

Notons le retour du *Parcours loisirs* en aval du Pont-Rompu. Un balisage est mis en place pour préciser la réglementation de la pêche sur la Briance, pendant la durée de la fermeture de la pêche du brochet. Prenez garde au garde !

Des truites *surdensitaires* sont déversées entre le pont de Solignac et la retenue de Chalusset

Un certain nombre d'échaliers ont été mis en place, en collaboration avec le groupement ; ce qui facilitera le franchissement des clôtures tout en évitant, espérons-le, quelques dégradations.

LES DATES DE NOS CONCOURS :

- Critérium *Jeunes pêcheurs*
  Le 7 juillet, après-midi
- Concours *Pour tous*
  Le 8 juillet, matin
- Concours *Pour les vieux*
  Le 22 août, après-midi
  Réservé aux plus de 50 ans

Comme à l'accoutumée, ces activités se tiendront en aval du pont de Solignac.

Contacts

AAPPMA
Foyer des Associations - 87110 Solignac
Agrément Préfectoral : W 872 000 429

A.I.C.A. SOLIGNAC-LE VIGEN

Notre association regroupe les membres des deux communes et comporte 68 adhérents

L'ANNÉE 2011 A ÉTÉ MARQUÉE PAR PLUSIEURS ACTIVITÉS

Notre habituelle participation au marché des producteurs.

Le Loto organisé le 3 septembre a connu un franc succès, la salle polyvalente au Vigen fût entièrement remplie. Les nombreux lots de qualité ont attiré beaucoup de joueurs, le plus souvent venus en famille.

L'expérience de la journée *Portes ouvertes* sous l'égide de la fédération des chasseurs a été renouvelée cette année encore. Le but est de faire découvrir à qui le souhaite une partie de chasse. Le week-end du 19 et 20 novembre nous avons accueilli sept participants sur deux jours. Ils ont pu vivre en direct une chasse au gros gibier ; accompagnant les piqueux et les chiens ils ont assisté à la levée d'une compagnie de sangliers. Le dimanche ils ont par petits groupes suivi une chasse au petit gibier. Le soleil fût de la partie et la satisfaction se lisait sur tous les visages.

Notre activité s'est exercée également dans la destruction de nuisibles et en particulier des renards qui entraînent un préjudice important aux éleveurs de volaille. Une trentaine de goupils ont été détruits ainsi qu'une centaine de corneilles noires et corbeaux freux.

Enfin le traditionnel repas s'est tenu le 31 mars 2012 à Solignac. 85 convives ont dégusté un dîner, entièrement composé par nos soins, dans une ambiance musicale. Le menu, particulièrement alléchant, proposait pour 22 € : kir, potage paysan, darne de saumon et sauce hollandaise, feuilleté de ris de veau, trou normand, gigot de chevreuil et haricots verts, fromages, salade, puis pèche Melba et café, sans oublier les vins blancs et rouges.

Nous tenons à cette occasion à remercier mesdames les maires de nos deux communes pour avoir mis à notre disposition les salles de réunion. Nous les remercions également pour la subvention qu'elles accordent à notre association.

Contacts

A.I.C.A.
Raymond Teillaumas (Solignac)
05 55 10 83 77
Bernard Froidefond (Le Vigen)
05 55 00 47 18
Jean-François Mechin
jfvmechin@orange.fr

TENNIS CLUB VAL DE BRIANCE

Le Tennis Club Val de Briance existe depuis 1994. Il réunit les communes du Vigen et de Solignac.

Le club compte aujourd'hui près d'une cinquantaine d'adhérents, qui se retrouvent dans une ambiance conviviale autour de nombreux projets (galette des rois, tournoi interne et tournoi double mixte, ainsi qu'un tournoi ouvert à d'autres licenciés du 29 août 2012 au 16 septembre 2012).

Grâce à l'intervention de la commune du Vigen, un des deux courts de tennis du Vigen a été régénéré (rebouchage des fissures, remise en peinture et mise

en place d'un filet neuf). Pour cette année, un projet de réfection est à l'étude pour le deuxième cours. À ce titre, nous remercions à nouveau la municipalité pour ces travaux qui devraient se faire cette année.

Un partenariat avec les écoles du Vigen a été réalisé afin de mettre en place une initiation au tennis. Elle a eu lieu du 15 mai au 26 juin 2012 avec l'intervention d'un moniteur diplômé d'état du Comité Départemental de Tennis. Elle concerne les classes de CP et CE1. Par ce biais nous souhaiterions pouvoir recréer une école de tennis sur la commune.

Une journée porte ouverte a été organisée le 23 juin 2012, de 10 h à 13 h, sur le site du Vigen, afin que d'éventuels licenciés puissent prendre connaissance des structures et rencontrer les licenciés et dirigeants du club.

Contacts

Tennis Club Val de Briance
Renseignements (et réservations)
Office de tourisme de Solignac
05 55 00 42 31
tcvaldebriance@fft.fr
www.club.fft.fr/tcvaldebriance

Jean-Luc, Philippe et Christophe

BRIANCE LOISIRS SECTION DANSE

Danse à SOLIGNAC et au VIGEN

La section danse de l'association Briance-Loisirs s'est réunie le 11 avril 2012 à Solignac. Elle a élu les membres de la commission qui gère les activités de cette section.

LES MEMBRES

- Responsable : Liliane Dumont
- Responsable adjointe : Maïté Heraud
- Trésorière : Marie Jo Record
- Trésorier adjoint : Raymond Lagarde
- Secrétaire : Claudine Bernard
- Secrétaires adjoints : Marie-Agnès Ruault et Jean-Yves Coignac
- Membres de la commission : Maryvonne Comes, Annick Pelade et Antoine Uijttewaal

COURS & HORAIRES

Pendant cette réunion nous avons organisé les activités de l'année 2012-2013, ceci sans changement des horaires de cours par rapport au présent.

- Le lundi, salle polyvalente du Vigen
  Cours Débutant (18 h 30 / 19 h 15)
  Cours Intermédiaire (19 h 15 / 21 h)
  Cours Rock (21 h / 22 h 15)
- Le vendredi, salle des fêtes de Solignac
  Cours Danse en ligne / Country (19 h / 20 h 15)
  Cours Perfectionnement (20 h 15 / 21 h 30)
  Soirée d'entraînement, ouverte à tous les adhérents (21 h 30 / 0 h)

Toutes ces activités sont encadrées par Marie MAGZIAK, notre monitrice.

Elle anime chaque trimestre des soirées à thème et des soirées conviviales (boum).

À NOTER

Des stages de danse auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à Solignac et un bal le 16 mars 2013 au Vigen.

Contacts

Briance Loisirs
7, place Georges Dubreuil
87110 Solignac
Liliane Dumont : 05 55 48 97 22
briance.loisirs@orange.fr
Permanence les mardis, jeudis, vendredis et samedis matins

ASSOCIATION ORNITHOLOGIQUE

L'Association Ornithologique du Vigen, créée le 18 janvier 2010 par un groupe d'amis éleveurs amateurs d'oiseaux de cages et de volières, va organiser le dimanche 16 septembre 2012 sa troisième bourse à la salle polyvalente du Vigen.

Il est à noter qu'au-delà de leur expérience les deux premières bourses ont été un franc succès.

Cette journée permet aux éleveurs chevronnés, comme aux personnes ne possédant que quelques oiseaux en cage, de venir prendre des conseils ou d'échanger des idées. Elle permet à certains néophytes de démarrer dans l'élevage par le plaisir de posséder uniquement un couple d'oiseau qui apporte une note de gaieté dans sa maison.

Malheureusement la quatrième bourse ne se fera plus au Vigen car nous avons appris par courrier que la municipalité ne voulait plus nous prêter la salle et cela dès l'année 2013. La question se pose de savoir où organiser cette 4ème bourse.

Nous remercions d'ores et déjà toutes les personnes qui nous ont rendu visite lors de ces bourses et, si vous êtes intéressés pour venir nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter !

Contacts

Association Ornithologique
M et Mme Le Normand
Impasse du bosquet
Lotissement du Puy Méry
05 55 00 88 32 et 06 74 17 28 27

Note de la rédaction : Il est exact que, dès 2013, la municipalité du Vigen ne mettra plus la salle polyvalente à disposition de la bourse aux oiseaux. Cette décision ne vise en rien l'Association Ornithologique elle-même. La salle polyvalente servant à des repas il n'est pas possible, pour des raisons d'hygiène, d'y accueillir des expositions animales sans procéder ensuite à une complète désinfection ; un nettoyage ne suffit pas. La municipalité, qui a estimé que l'on dépassait là les limites de l'appui aux associations, a fait part de sa décision au président de l'association, verbalement d'abord, par écrit ensuite.

RENAISSANCE SOLIGNAC-LE VIGEN

Renaissance de Solignac - Le Vigen a tenu son assemblée générale le 20 avril.

Initialement prévue le 10 février, mais reportée au 20 avril pour cause d'intempéries, l'assemblée générale a réuni de très nombreux adhérents dans une ambiance chaleureuse et constructive, en présence de Madame Yvette Aubisse, maire de Solignac et de Michel Toulet, président de *Renaissance du Vieux Limoges* ; Madame Leybros, maire du Vigen était excusée.

Le rapport moral, approuvé à l'unanimité, a relaté les nombreuses activités de 2011 : concert *Jeunes Talents* le 25 mars, participation aux festivités des 10 ans du Jumelage Solignac-Stavelot en juillet, départ festif du pèlerinage des Miquelets le 7 septembre, soirée *Documents anciens* consacrée à Chalucet le 14 octobre, participation à la *Journée de la culture* au Vigen le 16 octobre avec des visites guidées de l'église, participation aux journées des associations du patrimoine le 5 novembre, concert aux chandelles avec l'orchestre d'Éric Luter le 16 décembre, ont été les journées phares de cette année.

MAIS DE NOMBREUX TRAVAUX ONT ÉGALEMENT ÉTÉ ACCOMPLIS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

- La création d'un dépliant en couleur pour une visite chronologique de l'abbatiale de Solignac, disponible à l'office de tourisme et à l'abbatiale.
- Des coloriages pour les enfants, réalisés par Alain Fradet, afin d'effectuer une visite plus ludique de l'abbatiale.
- L'historique de l'église du Vigen, rédigé pour la plaquette de souscription de la Fondation du Patrimoine.
- L'actualisation du site internet.

Le rapport financier, également approuvé à l'unanimité, a révélé des finances saines avec un excédent budgétaire.

DEUX MANIFESTATIONS IMPORTANTES ONT DÉJÀ EU LIEU EN 2012 :

- Le 23 mars, le concert *Jeunes Talents* a connu le succès habituel, et recevait cette année, pour la première fois, l'école de musique des *Gueules Sèches* qui accomplit un excellent travail.
- Le 5 mai, l'illumination des jardins de La Borie. Malgré une météo incertaine, plus de deux cents personnes se sont retrouvées au château de La Borie pour participer, dans une ambiance très joyeuse, à une balade contée dans le futur jardin des sons.

Cette soirée concrétisait la participation de notre association à la campagne de mécénat populaire de la Fondation du Patrimoine. Le château et la cour étaient éclairés par une multitude de bougies, les allées du jardin étaient balisées par des centaines de lampions dont la douce lumière se révélait progressivement à la tombée de la nuit.

Le jardin, trop jeune, ne pouvant encore émettre aucun son, ce sont le merveilleux conteur occitan, Jean-François Vignaud et le groupe de musique traditionnelle *Chabiran* qui, durant deux heures, ont animé une promenade le long des allées par leurs voix et leurs instruments tout en nous faisant découvrir le chant des oiseaux, fort nombreux ce soir là…

Une soirée féerique qui restera gravée dans la mémoire de tous ceux qui ont eu le bonheur d'y participer !

D'AUTRES DATES IMPORTANTES SONT À RETENIR :

- Vendredi 1er juin
  Concert à l'abbatiale de Solignac, au profit de la Fondation du patrimoine pour la restauration de l'église du Vigen.
- Vendredi 19 octobre
  Soirée *Documents anciens* à la salle des fêtes de Solignac
- Vendredi 21 décembre
  Concert aux chandelles, à l'abbatiale de Solignac avec au programme le *Quartet de Saint-Pétersbourg*.

Passionnés de musique ou de patrimoine, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

Contacts

Renaissance Solignac - Le Vigen
Noëlle Gilquin : 05 55 00 54 59
Christine Hervy : 05 55 00 41 44
renaissancesolignac@laposte.net
http://renaissancesolignac.voila.net

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Votre page sur www.le-vigen.fr

Par leur dynamisme et leurs fonction d'innovation et d'animation les associations occupent une place importante dans la vie sociale et culturelle, voire même économique, locale. et sont une réponse essentielle aux attentes des habitants.

Dans cet esprit, une page au moins est réservée sur le site de la commune à chaque association qui juge utile d'y figurer.

Pour faire créer ou mettre à jour votre page :

Contacts

Mairie du Vigen
Jean-Claude Chanconie
05 55 00 51 17
site.mairie-le-vigen@orange.fr

Reportage

Lucien Pouret en 1913

Lucien POURET

Lucien Pouret en 1937

Du début du XIXe siècle au milieu du XXe, enfance de l'ère moderne, cinq « grands hommes » ont eu un lien avec le Vigen ou l'ont marqué.

Cinq personnalités et cinq parcours très différents :
• Adrien Delors (1839-1914), le notable fondateur. Propriétaire terrien au Puy Mathieu, ami de Frédéric Le Play, maire de la commune pendant 39 ans de 1871 à 1911, il est le fondateur de notre commune contemporaine. Le journal de la commune lui réservera prochainement les colonnes qu'il mérite.

• Charles Edward Haviland (1839-1921), l'américain à Limoges. Né aux États-Unis, capitaine d'industrie hors du commun, refondateur de la porcelaine de Limoges, il n'eut pas d'influence particulière sur le Vigen si ce n'est d'avoir aménagé et habité le château et le parc du Reynou dont sa femme avait hérités.

• Frédéric le Play (1806-1882), le grand personnage. Économiste de renommée internationale, conseiller de l'empereur Napoléon III, il n'apparaît au Vigen qu'en 1856 avec le rachat du domaine de Ligoure où, par le « colonage », il met en œuvre ses théories sociales, sans doute critiquées par la suite, mais parfaitement adaptées à son époque.

• Henry Michel (1801-1890), le marginal oublié. Négociant limougeaud, ignorant tout de l'agriculture et de l'élevage, il s'installe en 1845 au Puy Jalard où il développe les méthodes modernes d'élevage bovin. Anglophile, il ne choisit pas la limousine mais une race anglaise. La commune a récemment retenu, pour le donner à une place, le nom de cet homme marginalisé à son époque et aujourd'hui injustement oublié.

• Lucien Pouret (1868-1954), l'enfant du pays parti faire fortune. Si une rue de la commune ne portait pas son nom, il serait, comme Henry Michel, aujourd'hui oublié. C'est à lui que nous réservons aujourd'hui nos colonnes.

Nous disposons de beaucoup de documents sur Lucien Pouret et paradoxalement nous savons peu de choses sur lui. Ces documents qu'il nous a légués portent sur son milieu, son entourage, son époque mais pas sur lui. On peut résumer sa biographie à ceci : Lucien Pouret est né au Vigen le 8 juillet 1868. Il se prénommait en réalité François. On lui avait sans doute, comme c'était fréquent en Limousin, donné un prénom d'usage différent.

Son père est boulanger au Vigen à l'emplacement de l'actuelle boulangerie. Il se remarie et la vie familiale devient insupportable pour le jeune Lucien. À 12 ans il quitte le domicile paternel et va travailler à Limoges comme garçon de courses. Il part ensuite à pied à Bellac où il trouve un emploi d'apprenti chez un boulanger pâtissier. Il s'y lie d'amitié avec un autre apprenti employé par son patron et tous deux forment le projet de « monter » à Paris. Quelques années passent avant qu'ils mettent leur projet à exécution. À pied, par étapes successives, se nourrissant et se logeant comme ils peuvent, ils atteignent la capitale.
Commence alors pour Lucien Pouret une période très dure mais le garçon est tenace et persévérant : au bout de quelques années c'est un pâtissier qui

Façade du Ragueneau à l'époque

Intérieur du Ragueneau à l'époque

maîtrise son art. Il s'est instruit aussi. Sa formation scolaire était très faible ; quelques jours à l'école primaire du Vigen ne lui avaient donné que peu d'instruction. Mais inscrit à des cours du soir, il a rapidement rattrapé ce qui lui avait manqué à l'école.

Commence alors pour lui une triple vie.
D'abord il s'installe au Ragueneau, pâtisserie salon de thé renommée au 202 de la rue Saint Honoré. Situé au cœur du quartier du Palais Royal, à proximité de la Comédie Française, l'établissement avait été fondé en 1628 sous forme d'auberge rôtisserie par Cyprien Ragueneau excellent cuisinier, ami des arts et de Molière, lui-même poète mais sans succès (sa femme emballait ses pâtés dans ses écrits). L'établissement existe encore aujourd'hui ; c'est un restaurant toujours ami des arts, des poètes et des comédiens.

Ensuite comme son prédécesseur, Cyprien Ragueneau, Lucien Pouret se découvre naturellement poète.
Il s'essaie timidement d'abord puis s'enhardit. Il finit par faire partie de l'Association des Gens de Lettres. Il est publié dans des revues et fait paraître ses recueils de poésies. Il ne fera jamais partie de l'avant-garde ni des très grands. Ses œuvres qui sont parfois dans le style académique et enflammée de l'époque ne manquent pas de souffle mais ne sont pas passées à la postérité.

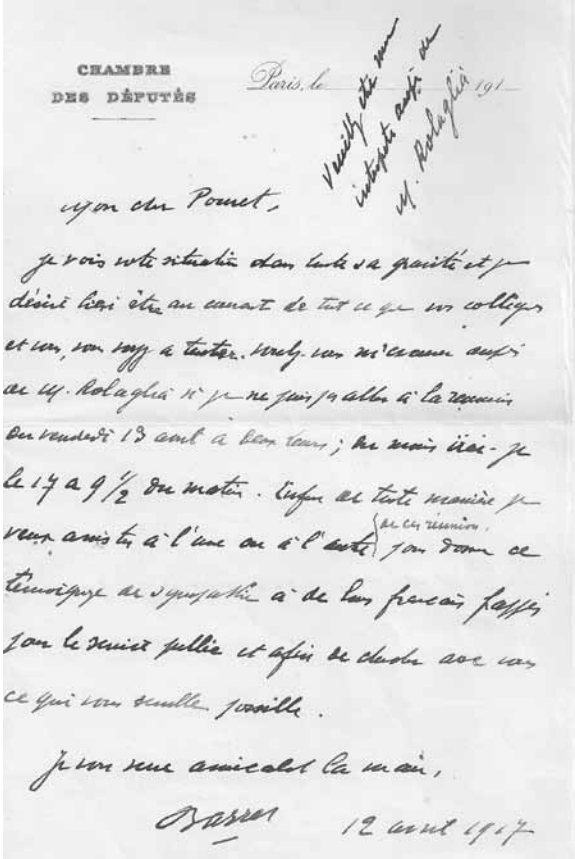
CHAMBRE
DES DÉPUTÉS

Paris, le 191

Mon cher Pouret,

Je vois votre situation dans toute sa gravité et je désire bien être au courant de tout ce que vos collègues et vous, vous voudrez tenter. Seulement vous m'excuserez aussi que M. Rolaghi n'y ne puisse pas aller à la réunion du vendredi 13 août à deux heures ; he mais être-je le 14 à 9 1/2 du matin. Enfin en toute manière je veux avoir été à l'une ou à l'autre de ces réunions, pour donner ce témoignage de sympathie à de bons Français frappés pour le moins injustement et afin de choisir avec vous ce qui vous semble possible.

Je vous serre amicalement la main,

Barrès 12 août 1917

Lettre manuscrite de Maurice Barrès à Lucien Pouret

Enfin autour des années 1910-1930 il a une vie mondaine et politique, il mène une action soutenue dans son syndicat professionnel. Il semble proche de Maurice Barrès écrivain, académicien et homme politique nationaliste mais au parcours et aux idées très contrastées. On le voit en 1914 au dîner de Raymond Poincarré et en 1931 à celui de Paul Doumer.

Terrase du Ragueneau de nos jours

Cette même année il est aux funérailles du Maréchal Joffre, en 1932 il est à celles de Paul Doumer. En 1917, en tant que président intérimaire du Syndicat Général de la Pâtisserie Française il bataille contre l'interdiction des pâtisseries fraiches par mesure de rationnement. À un siècle de distance, sachant ce qu'était le front dans le même temps cela parait dérisoire. Toutefois à lire les échanges cela n'est pas si simple. En 1937 on le retrouve avec une carte de presse pour l'exposition internationale de Paris. En 1947 il est membre de la Société des Poètes Français. En 1951 il est au comité des œuvres sociales du Cercle Républicain.

Il semblerait qu'après une vie laborieuse il dû terminer sa vie modestement. Il meurt à Paris le 4 avril 1954 dans sa 86e année et repose au cimetière du Vigen. Parti sans rien de son village il s'est élevé dans la société à force de travail. Mais la société l'avait-elle vraiment adopté ?

Jean-Claude CHANCONIE

Tombe de Lucien (François) Pouret au Vigen

La Mort de l'Aviateur (1921)

Par Lucien Pouret

Deux strophes parmi les 17 que compte « La Mort de l'Aviateur ».

…
Un jeune volontaire au front d'adolescent
Altéré des baisers que leur donne la gloire
Vient s'offrir à monter au ciel resplendissant
Belle coupe céleste à laquelle il veut boire.
…
C'est sur le sol gaulois qu'il vient de se briser
Le héros est tombé les lèvres sur la terre
Il semble lui donner le suprême baiser
Comme un sublime enfant sur le front d'une mère.

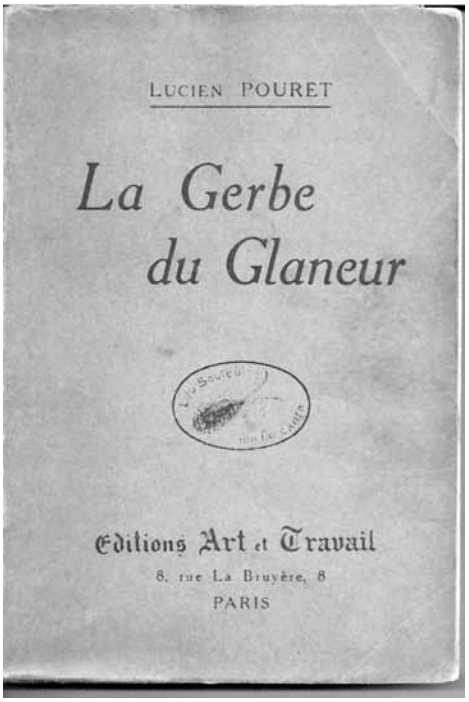

Recueil de poèmes de Lucien Pouret édité en 1911

Mon village

« Vigen » , le train bruyant a posé sur ton nom
Celui de Solignac, l'abbaye en renom
Et la locomotive embrumant les grands hêtres
A détruit la beauté de tes sites champêtres.
Un noir et long tunnel a percé les grands monts;
Les oiseaux effrayés ont cessé leurs chansons ;
Des Vandales, prônant le progrès, l'industrie.
Ont profané ce coin de petite patrie.
Comme il était jadis, que je voudrais pouvoir,
Lecteur vous le dépeindre et vous le faire voir !
Une route, travail des légions romaines,
Donnait un libre accès aux modestes domaines ;
Blanche, unie et bordée en superbes rubans
De chênes élevés, centenaires, géants,
Vous conduisait à l'humble et modeste village,
Charmant pays aimé du philosophe sage :
De petites maisons basses aux volets verts,
Avec jardins fleuris, potagers en revers ;
Une église romane, antique, sans sculptures,
Qui du temps avait su braver les flétrissures ;
Son clocher droit très simple, élevé comme un mur,
Est surmonté d'un coq qui tourne dans l'azur.
Lorsque j'étais enfant, et que pour quelque fête,
Les cloches sonnaient fort, je relevais la tête.
Le bourdon me semblait un énorme condor
Qui sortait de sa cage et prenait son essor.
Dans mon âme d'enfant, leur voix de bronze ailée
Me faisait voir au loin la douce Galilée ;
A mes yeux enchantés tout me semblait plus beau.
O regret de vieillir, de changer de cerveau ! !
L'école, la mairie et le vieux presbytère
Restent toujours unis, sans haine et sans mystère
Le bon curé, de tous, est vénéré, béni :
Sa chasuble est usée et l'or en est terni
Il n'a jamais rêvé les postes grandioses ;
Lisant son bréviaire, il cultive les roses
Et goûte en son jardin un calme élyséen,
Pratiquant les conseils du bon Nazaréen.
Son âme est blanche autant que sa soutane est noire
Et longtemps le pays gardera sa mémoire.
De superbes pommiers, capricieux, tordus
Étendant leurs rameaux en éventails touffus,
Dominent une place, un Éden plein de charmes
Où jamais l'on n'entend le cliquetis des armes
Partout de beaux sillons, partout de vastes champs
Cultivés avec soin par nos bons paysans,
Et qu'arrose un cours d'eau qu'on nomme la Briance,
Un fleuve minuscule au beau pays de France.
Il coule tout d'abord lent et majestueux,
Puis il se développe en bonds impétueux.
En cascades roulant sur la mousse des roches
Où son bruît fait échec au carillon des cloches.
Plus loin c'est « Chalusset » un sombre et vieux
château
Ayant pour piédestal un superbe coteau,
Dont les hauts peupliers dominent la vallée
Qui s'étend au lointain sous la voûte éthérée ;
Vainqueur des siècles par son lourd et dur granit,
Il semble en la verdure un aigle dans son nid.
Les mêmes bruits toujours vous charment les oreilles,
Ou cloche de la chèvre, ou froufrou des abeilles.
Dès le matin, au lourd marteau du forgeron
Le coq mêle sa voix aux notes de clairon ;
Le vol du moucheron, le chant de la fauvette,
Le trille du pinson, le cri de l'alouette,
Puis le mugissement des grands bœufs au labeur,
Les amis les plus sûrs du brave laboureur,
Qui font craquer le joug sous leurs têtes puissantes,
Raidissant leurs jarrets sur les terres glissantes,
Entrainent la charrue et creusent des sillons
D'où sortiront bientôt les fécondes moissons.
Voici les gais pigeons aux mutuelles caresses
Avec des claquements d'ailes et de tendresses,
Se suivant sur les toits en toujours roucoulant
Et faisant scintiller leur joli cou tremblant.
Le soir dans la prairie en large vague ondule,
Se mouvant lentement au sein du crépuscule,
De timides moutons un frétillant troupeau,
Regagnant en bêlant le tout petit hameau,
Et toujours plein d'effroi sous les dents meurtrières
Du gros chien vigilant aux allures altières.
Pendant que l'Angelus dans le beau ciel serein,
Prolonge lentement sa prière d'airain
On entend quelquefois une voix grave et lente,
Monter d'un vieux chemin ; c'est un berger qui
chante :
« Baisso-te montagno, lèvo-te' valoum »
« Mempêcha dé véré lo mio Jeannetom. »
Mais l'écho des grands bois lui semble avoir la crainte
De répondre à sa voix en répétant sa plainte,
Car la locomotive au grand panache noir,
Assombrit le pays dans le calme du soir.
Les arbres sont tous blancs, l'automobile passe ;
Les Pigeons n'osent plus descendre sur la place.
Bientôt l'aéroplane avec son vol tremblant
Cachera l'hirondelle au joli ventre blanc.
O ! comme Il est changé mon calme et beau village
Que je revois toujours comme en pèlerinage,
Et pourtant c'est bien là, malgré ce vilain bruit
Que je voudrais dormir mon éternelle nuit !

Lucien Pouret

Carnet

Noël 2011 au Vigen : je regarde le Père Noël

Mémento

MAIRIE

- 05 55 00 51 17
- mairie-le-vigen@orange.fr
- www.le-vigen.fr

Lundi-vendredi :
8 h 30 / 12 h et 13 h 30 / 17 h 30
Samedi : 9 h 30 à 11 h 30
(fermée le samedi pendant les vacances scolaires)

Le Maire reçoit en mairie, le samedi matin, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.

AGENCE POSTALE

05 55 30 80 19
Lundi : 13 h 50 / 16 h 15
Mardi-vendredi : 9 h / 12 h et 13 h 50 / 16 h 15
Samedi : 9 h / 12 h

BIBLIOTHÈQUE

05 55 00 53 73
bibliotheque-le-vigen@orange.fr
Lundi, mardi, vendredi : 16 h / 18 h 30
Mercredi : 9 h 30 / 11 h 30 et 14 h / 18 h
Samedi : 10 h / 12 h

CENTRE CULTUREL POLYVALENT

Location de salles : s'adresser à la mairie

ÉCOLE DE MUSIQUE

S'adresser à la mairie

RAMASSAGE DES POUBELLES

- Déchets ménagers non recyclables (poubelle verte) : les lundis après-midi
- Déchets ménagers recyclables (poubelle bleue) : le mercredi après-midi, tous les quinze jours (semaines paires).

COLLECTE DU VERRE

Des colonnes d'apport volontaire sont situées sont situées à plusieurs endroits sur la commune : À PUY MÉRY, près de l'école, à côté de l'ancienne salle de l'Amicale Laïque. AU BOURG, derrière le centre commercial (prendre à gauche la voie qui le contourne). AUX FARGES, en haut du lotissement au fond du petit parking. SUR LA ROUTE DE BOISSAC à coté de l'abribus au début du chemin des Vergnades.

COLLECTE DES TEXTILES

Une colonne d'apport volontaire est située est située en centre bourg derrière la salle polyvalente.

DÉCHETTERIES

- La déchetterie la plus proche de notre commune est celle de la rue Léonard Samie en ZI de Romanet à Limoges. Ouverture : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h tous les jours sauf le lundi.
- Pour les horaires d'ouverture des autres déchetteries, merci de s'adresser à la Direction de la Propreté Urbaine, Mairie de Limoges : 05 55 45 79 30.

ENCOMBRANTS

Ramassage à domicile une fois par trimestre. Il est impératif de s'inscrire à la mairie au plus tard 10 jours avant le ramassage. Prochains passages : jeudis 13 septembre et 13 décembre 2012.

TRANSPORTS

TRAINS

- Départ Solignac-Le Vigen : 7 h 21
  Arrivée Limoges : 7 h 30
  Tous les jours sauf dimanches et fêtes
- Départ Solignac-Le Vigen : 13 h 45
  Arrivée Limoges : 13 h 55
  Tous les jours
- Départ Solignac-Le Vigen : 18 h 40
  Arrivée Limoges : 18 h 50
  Tous les jours sauf week-ends et fêtes

- Départ Limoges : 12 h 32
  Arrivée Solignac-Le Vigen : 12 h 41
  Tous les jours sauf dimanches et fêtes
- Départ Limoges : 17 h 27
  Arrivée Solignac-Le Vigen : 17 h 36
  Tous les jours sauf week-ends et fêtes
- Départ Limoges : 18 h 30
  Arrivée Solignac-Le Vigen : 18 h 39
  Tous les jours sauf samedis

AUTOCARS

Une liaison par autocar est assurée tous les jours aux alentours de 7 h et 14 h, vers Limoges, retour le soir vers 18 h. Il y a cinq points de desserte sur la commune.
Plus de précisions : s'adresser à la mairie.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

MÉDECINS

- Groupe Médical du Vigen
  Avenue de la Gare / 05 55 00 51 69

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

- Cabinet de Rééducation du Val de Briance. Chemin de la Vigne.
  05 55 00 53 80

ORTHOPHONISTE

- Ghislaine PAREAUD
  9, av. Frédéric Le Play / 05 55 58 66 73

PSYCHOLOGUE

- Delphine LISSAJOUX
  9, av. Frédéric Le Play / 06 30 06 87 82

VÉTÉRINAIRE

- Clinique vétérinaire C. de ROUSIERS.
  Centre commercial du Bas Faure (Carrefour) / 05 55 06 90 90

SOINS INFIRMIERS

- Bernadette CHAMBON,
  Allée des Pommiers / 05 55 00 41 94
- Sylviane GUITTARD,
  Le Haut Vauzelas / 05 55 48 99 03
- Croix Rouge Française,
  16, rue F. Perrin, Solignac / 05 55 00 51 39
- Cabinet MAURILLEGANT, FAUCHER, BARRIERE, 64, av. Saint-Éloi, Solignac
  05 55 00 57 71

ASSISTANTE SOCIALE

Mme PELISSIER tient une permanence, à la salle polyvalente les 2ème et 4ème lundis du mois, de 14 h à 16 h 30
06 23 50 23 85 (numéro à utiliser uniquement aux heures de permanence).

Il est également possible de s'adresser à :
- La Maison de la Solidarité du Département : 05 55 49 16 00, et
- Antenne de Bellevue / 05 55 50 44 25
1, rue André Messager à Limoges

AIDE À DOMICILE

Service d'accompagnement et d'aide à domicile de la Croix Rouge.
16, rue François Perrin à Solignac
05 55 00 51 39

Numéros d'urgence

- Gendarmerie de Solignac :
  05 55 00 50 03
- S.A.M.U. : 15
- Police : 17
- Pompiers : 18
- Appel d'urgence Européen : 112
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre anti-poisons
  de Bordeaux : 05 56 96 40 80

PREMIERS SECOURS

Trois défibrillateurs cardiaques automatisés externes en accès libre :
- Au Vigen, coté droit de la mairie.
- À Solignac à gauche de la porte d'entrée de la mairie.
- Au stade de foot sur la façade des vestiaires.

Agenda

Lundi 18 juin 2012, 18 h 30

Commémoration de l'appel du Général de Gaulle. > Rendez-vous devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir.

Jeudi 21 juin 2012

Fête de la Musique.
> Animations sur la place de la Briance.

Samedi 23 juin 2012, dès 14 h

Auditions de l'école de Musique.
> Salle polyvalente.

Vendredi 22 juin 2012, 18 h 45

Kermesse des écoles. > Organisée par Les Galoupiots, école du Puy Méry.

Vendredi 13 juil. 2012, vers 22 h 30

Feu d'artifice et bal au Vigen.

Dimanche 12 août 2012

Commémoration à la stèle du Mas du Puy.

Du 1er au 16 septembre 2012

Tournoi de tennis. > Organisé par le Tennis Club Val de Briance.

16 & 17 septembre 2012

Bourse aux oiseaux. > Organisée par l'Association Ornithologique du Vigen. Salle Polyvalente.

Jeudi 20 septembre 2012, 20 h 30

Réunion publique avec la population.
> Salle polyvalente.

Samedi 22 septembre 2012, 20 h

Loto du Club de l'Amitié.
> Salle polyvalente.

Dimanche 30 sept. 2012, dès 10 h

Fête de la Culture. > Salle polyvalente, bibliothèque, salle du conseil, salle de l'ancien Coop.

À ne pas manquer !

La Fête de la Culture
Dimanche 30 septembre 2012

Édition 2011

Samedi 22 septembre 2012, 20 h

Loto du Comité des fêtes.
> Salle polyvalente.

Samedi 20 octobre 2012

Loto de l'A.I.C.A. > Salle polyvalente.

Dimanche 28 octobre 2012

Spectacle du Club de l'Amitié.

Dimanche 11 novembre 2012, 11 h

Commémoration de la fin de la guerre 1914-1918. > Rendez-vous devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir.

Du 16 au 19 novembre 2012

Exposition florale de Claudia Paquet.
> Salle polyvalente.

Dimanche 25 novembre 2012, 12 h

Repas dansant. > Organisé par le Comité des fêtes. Salle polyvalente.

Dimanche 2 décembre 2012, 12 h

Repas des Aînés. > Salle polyvalente.

Samedi 8 décembre 2012

Ateliers de Noël pour les enfants.
> Bibliothèque Louise Michel.

Dimanche 16 décembre 2012, 15 h

Arbre de Noël. > Salle polyvalente.

Vendredi 21 décembre 2012, 20 h 30

Concert aux chandelles, Quartet de Saint-Pétersbourg. > Organisé par Renaissance de Solignac-Le Vigen. Abbatiale de Solignac.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Aëlys, Amélia, Angel CHAUVIER
29 novembre 2011
Mélina LUCAS
15 décembre 2011
Maé, Claude, Hubert GARRAUD
22 décembre 2011
Andréa, Thi-Thi TRAN
22 décembre 2011
Louise GRAINDORGE
15 janvier 2012
Pauline, Clémence, Adrienne FAUCHER 17 mars 2012
Maxence GROS
18 mars 2012
Esteban BULLIER LALLEMAND
12 mai 2012
Clémence CORNÉE
12 mai 2012

DÉCÈS

Milo DELLACHERIE
3 novembre 2011
Max FAURE
18 décembre 2011
Jeanne Léonide GRANGER
11 janvier 2012
Guy, Émile MARGUERITAT
25 janvier 2012
Marie, Angèle DUTREIX
27 janvier 2012
André BONNAT
12 février 2012
Jean André MARTIAL
10 avril 2012
Angèle, Marie, Paulette FAURE
23 avril 2012
Georges Noël Léon ROUFFY
29 avril 2012

MARIAGES

Catherine DECONCHAT et Antony BARROT 7 avril 2012

LÉGENDES DU DIAPORAMA

Au noël des enfants
1 / Il y a eu un spectacle
2 / Que l'on a suivi avec attention.
Puis le Père Noël est arrivé
3-4 / Qui a beaucoup intéressé les parents
5-6 / Et intrigué les enfants.

Au repas des ainés
7-8-9 / On a dansé.
10 / On a chanté.
11 / Et on a bu un p'tit coup.

Diaporama

Le Noël des enfants & le repas des Aînés

3

7

11

10

5

8

2

4

6

1

9

< Les légendes des photos sont ci-contre.

mairie
le Vigen
information
printemps-été 2012

Prochain numéro
HIVER 2012
À bientôt !